

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1515

19 juin 2008

SOMMAIRE

AIG European Real Estate Finance S.à r.l.	72719	Logica Luxembourg S.A.	72718
AIG Europe II Holdings S.à r.l.	72719	L'Oranchello S.à r.l.	72709
Alia Capital Fund I S.à r.l.	72686	LSF4 Mega Investments II S.à r.l.	72711
AR-Lux S.à r.l. - Matériaux de Construction	72707	LSF5 Buffalo Investments S.à r.l.	72711
Ata Properties S.A.	72720	LSF5 Pool III Holdings S.à r.l.	72717
Avantag International S.a.	72716	LSF JRPI Investments S.à r.l.	72719
Banque Invik S.A.	72708	Luxsteel Equipment & Trading S.à r.l.	72708
Beim Kabouter Sàrl	72712	Malmén Holdings s.à r.l.	72713
Cersanit Luxembourg S.à r.l.	72674	MLAM 1	72674
Dakumo Holding S.A.	72711	Nippon Capital TMK Investments S.à r.l.	72711
Danyves	72709	Opus GP Sàrl	72719
Egon Re	72712	Pax-Media S.A.	72707
First State European Diversified Infra-structure S.à r.l.	72714	Profidec, S.à r.l.	72674
FR Horizon Topco Sàrl	72697	Rodina (Luxembourg) II S.à r.l.	72675
Horse-Lux	72674	Stadtpark 1.0 S.C.S.	72718
HSH S.A.	72709	Stadtpark 2.3 S.C.S.	72714
Hutchison Ports Investments S.à r.l.	72710	Stadtpark 2.4 S.C.S.	72720
ImmoFin Lux S.A.	72717	Stadtpark 2.5 S.C.S.	72714
InvestCo Belgian Cable 1 S.à r.l.	72707	Tiffin S.à r.l.	72718
Koremar	72712	UBS IB Co-Investment 2001 Holding S.A.H.	72708
Lamint S.à r.l.	72717	UBS IB Co-Investment 2001 Holding S.A.H.	72709
Lina Holding S.A.	72710	Vermont International S.A.	72697
Lisona-Lux, S.à r.l.	72708	Whysol S.A.	72713

Profidec, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.
R.C.S. Luxembourg B 20.369.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 juin 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008069846/740/12.

Enregistré à Luxembourg, le 9 mai 2008, réf. LSO-CQ02357. - Reçu 20,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080078464) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2008.

Horse-Lux, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3895 Foetz, 10, rue de l'Avenir.
R.C.S. Luxembourg B 59.304.

Le bilan arrêté au 31.12.2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Ehnen, le 27 mai 2008.

Pour HORSE-LUX SARL

Fiduciaire Roger Linster

p. d. Viviane Roman

Référence de publication: 2008069847/598/15.

Enregistré à Luxembourg, le 26 mai 2008, réf. LSO-CQ07047. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080078853) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2008.

Cersanit Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.
R.C.S. Luxembourg B 116.349.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 mai 2008.

Luxembourg Corporation Company SA

Gérant

Signatures

Référence de publication: 2008069825/710/16.

Enregistré à Luxembourg, le 26 mai 2008, réf. LSO-CQ06928. - Reçu 36,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080078713) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2008.

MLAM 1, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.
R.C.S. Luxembourg B 116.468.

Extrait des résolutions prises par l'associé unique en date du 21 mai 2008

Ayant constaté et accepté la démission présentée par Monsieur Peter RIEDEL avec effet au 28 avril 2008, l'Associé Unique a décidé de nommer en remplacement comme gérant A avec effet au 28 avril 2008 et pour une durée indéterminée, Monsieur Michel E. RAFFOUL, né le 09 novembre 1951 à Accra (Ghana), ayant son adresse professionnelle au 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg.

De telle sorte que le conseil de gérance se présente désormais comme suit:

Gérant A:

- Monsieur Robert BARNES, né le 20 octobre 1957 à Rinteln (Royaume-Uni), ayant son adresse professionnelle au 2, King Edward Street, EC1A 1HQ Londres (Royaume-Uni);
- Monsieur Steven GLASSMAN, né le 17 août 1964 à New Jersey (États-Unis d'Amérique), ayant son adresse professionnelle au 4 World Financial Center, 9th floor, NY 10080 New York (États-Unis d'Amérique);
- Monsieur Michel E. RAFFOUL, né le 09 novembre 1951 à Accra (Ghana), ayant son adresse professionnelle au 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg.

MERCURIA SERVICES

8-10, rue Mathias Hardt, B.P. 3023, L-1030 Luxembourg

Signature

Référence de publication: 2008069871/1005/26.

Enregistré à Luxembourg, le 30 mai 2008, réf. LSO-CQ08680. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080078532) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2008.

Rodina (Luxembourg) II S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 42.969,92.

Siège social: L-2132 Luxembourg, 24, avenue Marie-Thérèse.

R.C.S. Luxembourg B 129.961.

In the year two thousand and eight, on the ninth day of May.

Before Us, Maître Henri HELLINCKX, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, undersigned.

Was held an extraordinary general meeting of the shareholders of Rodina (Luxembourg) II S.à r.l., a société à responsabilité limitée existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 5d, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, incorporated pursuant to a notarial deed of Maître Hellinckx, prenamed, on July 13, 2007, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 129.961 whose articles of incorporation (the "Articles") have been published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (the "Memorial C"), on 5 September 2007. The Articles have been amended for the last time pursuant to a deed of Maître Schaeffer, notary, residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, on December 20, 2007, published in the Memorial C on 20 February 2008.

The meeting is presided by Mrs Arlette SIEBENALER, private employee, residing in Junglinster, who appoints as secretary Mrs Annick BRAQUET, private employee, residing in Chantemelle.

The meeting elects as scrutinee Mrs Solange WOLTER, private employee, residing in Luxembourg.

The office of the meeting having thus been constituted, the chairman declares that:

I. The shareholders present or represented and the number of shares held are shown on an attendance list signed by the shareholders or their proxy. The said list as well as the proxy signed "ne varietur" will be registered with this deed.

II. It appears from the attendance list that the ten million two hundred and forty-four thousand five hundred and five (10,244,505) ordinary shares (the "Ordinary Shares") and the six hundred and sixteen thousand seven hundred and sixty (616,760) preferred shares (the "Preferred Shares") representing the whole share capital of the Company, are represented at this meeting. All the shareholders declare having been informed of the agenda of the meeting beforehand and waived all convening requirements and formalities. The meeting is thus regularly constituted and can validly deliberate on all items of the agenda.

III.- The agenda of the meeting is the following:

Agenda:

1. to ratify the partial reimbursement of the share premium attached to the preferred shares issued on 20 December 2007 in an amount of ten million nine hundred eighteen thousand two hundred and five US Dollars point zero six cents (USD 10,918,205.06) to TPG-Axon performed in accordance with the resolutions of the Board of managers of the Company passed on 6 May 2008;

2. to amend the financial year end of the Company, which will run from 7 May to 6 May of each year and amend accordingly article 14-1 of the articles of the Company;

3. to acknowledge, for the avoidance of doubt, that the current financial year has started on 1 January 2008 and will close on 6 May 2008, and that the subsequent financial year will start on 7 May 2008 and will end on 6 May 2009;

4. to change the address of the registered office of Company from 5d, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg to 24, avenue Marie-Thérèse, L-2132 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg as from the date of the extraordinary shareholders meeting resolving on this agenda;

5. to accept the resignation of Mr Pedro-Emanuel Gouveia Fernandes das Neves and Mr Srihari Kumar as managers of the Company;

6. to grant discharge to Mr Pedro-Emanuel Gouveia Fernandes das Neves and Mr Srihari Kumar for the exercise of their mandates as managers of the Company for the financial year 2007, ending on 31 December 2007 and for the financial year 2008, ending on 6 May 2008;

7. to reallocate the remaining share premium to a special premium reserve account of the Company having the features set out in the Articles (i.e being at the free disposal of the Shareholders);

8. to convert and rename the Ordinary Shares and the Preferred Shares into shares of the Company (the "Shares") all having the same rights and features and having a nominal value of zero point zero zero thirty-one US Dollar (USD 0.0031);

9. to increase the share capital of the Company by an amount of nine thousand three hundred US Dollar (USD 9,300) so as to raise it from its amount of thirty-three thousand six hundred sixty-nine point nine two one five US Dollar (USD 33,669.9215) to forty-two thousand nine hundred sixty-nine point nine two one five US Dollar (USD 42,969.9215) by incorporation of share premium in an amount of nine thousand three hundred US Dollar (USD 9,300). These new three million (3,000,000) shares having a nominal value of zero point zero zero thirty-one US Dollar (USD 0.0031) are allocated to and subscribed by Rodina Principals S.à r.l, a "société à responsabilité limitée" created and existing under the laws of Luxembourg, having its registered address at 5d, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 131.635 ("Principals SPV");

10. to amend and restate the Articles, except the object clause;

11. to reduce the Company's share capital by an amount of eighteen thousand five hundred eighteen point four five four five US Dollar (USD 18,518.4545) so as to decrease the Company's share capital from its amount of forty-two thousand nine hundred sixty-nine point nine two one five US Dollar (USD 42,969.9215) to twenty four thousand four hundred fifty one point four six seven US Dollar (USD 24,451.467) by cancellation of (i) five million four hundred thousand (5,400,000) (formerly ordinary) shares having a nominal value of zero point zero zero thirty-one US Dollar (USD 0.0031) each (ii) and five hundred seventy-three thousand six hundred ninety-four (573,694) (formerly preferred) shares having a nominal value of zero point zero zero thirty-one US Dollar (USD 0.0031) each owned by TPG-Axon (Luxembourg) I S.à r.l, a "société à responsabilité limitée" created and existing under the laws of Luxembourg, having its registered address at 5d, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, registered with the Trade and Companies Register under number B 127.040 ("TPG Axon") and one (1) (formerly preferred) share having a nominal value of zero point zero zero thirty-one US Dollar (USD 0.0031) owned by Rodina (Luxembourg) I S.à r.l, a "société à responsabilité limitée" created and existing under the laws of Luxembourg, having its registered address at 5d, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, registered with the Trade and Companies Register under number B 129.960 ("Rodina I") with reimbursement to TPG-Axon and Rodina I, respectively and amend article 5.1 of the Articles accordingly;

12. Miscellaneous.

After due and careful deliberation, the following resolutions were taken unanimously:

First resolution

The meeting resolved to ratify the partial reimbursement of the share premium attached to the preferred shares issued on 20 December 2007 in an amount of ten million nine hundred eighteen thousand two hundred and five US Dollars point zero six cents (USD 10,918,205.06) to TPG-Axon, performed in accordance with the resolutions of the Board of managers of the Company passed on 6 May 2008.

Second resolution

The meeting resolved to amend the financial year end of the Company, which will run from 7 May to 6 May of the following year and to amend accordingly article 14-1 of the articles of the Company.

Third resolution

The meeting acknowledged for the avoidance of doubt, that the current financial year has started on 1 January 2008 and will close on 6 May 2008, and that the subsequent financial year will start on 7 May 2008 and will end on 6 May 2009.

Fourth resolution

The meeting resolved to change the address of the registered office of the Company from 5d, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg to 24, avenue Marie-Thérèse, L-2132 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg as from the date of the present meeting.

Fifth resolution

The meeting resolved to accept the resignation of Mr Pedro-Emanuel Gouveia Fernandes das Neves and Mr Srihari Kumar as managers of the Company.

Sixth resolution

The meeting resolved to grant discharge to Mr Pedro-Emanuel Gouveia Fernandes das Neves and Mr Srihari Kumar for the exercise of their mandates as managers of the Company for the financial year 2007, ending on 31 December 2007 and for the financial year 2008, ending on 6 May 2008.

Seventh resolution

The meeting resolved to reallocate the remaining share premium to a special premium reserve account of the Company having the features set out in the Articles (i.e being at the free disposal of the Shareholders).

Eighth resolution

The meeting resolved to convert and rename the Ordinary Shares and the Preferred Shares into shares of the Company (the "Shares") all having the same rights and features and having a nominal value of zero point zero zero thirty-one US Dollar (USD 0.0031).

Ninth resolution

The meeting resolved to increase the share capital of the Company by an amount of nine thousand three hundred US Dollar (USD 9,300) so as to raise it from its present amount of thirty-three thousand six hundred sixty-nine point nine two one five US Dollar (USD 33,669.9215) to forty-two thousand nine hundred sixty-nine point nine two one five US Dollar (USD 42,969.9215) by incorporation of share premium in an amount of nine thousand three hundred US Dollar (USD 9,300) and by the issue of three million (3,000,000) shares having a nominal value of zero point zero zero thirty-one US Dollar (USD 0.0031). These new three million (3,000,000) shares having a nominal value of zero point zero zero thirty-one US Dollar (USD 0.0031) are allocated to Principals SPV.

Subscription and Payment

Principals SPV declared to subscribe for the three million (3,000,000) new shares which were fully paid up by incorporation of the share premium for an amount of nine thousand three hundred US Dollar (USD 9,300).

Tenth resolution

The Sole Shareholder resolved to amend and restate the Company's Articles, except the object clause, as follows:

Chapter I.- Form, Name, Registered office, Object, Duration

Art. 1. Form - Corporate name. There is formed a private limited liability company under the name "RODINA (LUX-EMBOURG) II S.à r.l." which will be governed by the laws pertaining to such an entity (hereafter the "Company"), and in particular by the law of August 10th, 1915 on commercial companies as amended (hereafter the "Law"), as well as by the present articles of incorporation (hereafter the "Articles").

Art. 2. Registered office.

2.1 The registered office of the Company is established in Luxembourg-City (Grand Duchy of Luxembourg).

2.2 It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its shareholders deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

2.3 However, the Sole Manager (as defined below), or in case of plurality of managers, the Board of Managers (as defined below) of the Company is authorised to transfer the registered office of the Company within the City of Luxembourg.

2.4 Should a situation arise or be deemed imminent, whether military, political, economic or social, which would prevent the normal activity at the registered office of the Company, the registered office of the Company may be temporarily transferred abroad until such time as the situation becomes normalised; such temporary measures will not have any effect on this Company's nationality, which, notwithstanding this temporary transfer of the registered office, will remain a Luxembourg Company. The decision as to the transfer abroad of the registered office will be made by the Sole Manager, or in case of plurality of managers, the Board of Managers of the Company.

2.5 The Company may have offices and branches, both in the Grand Duchy of Luxembourg and abroad.

Art. 3. Object.

3.1 The Company's object is to, directly or indirectly, acquire, hold or dispose of interests and participations in Luxembourg or foreign entities, including in particular in mortgage banking business in Russia, by any means and to administrate, develop and manage such holding of interests or participations.

3.2 The Company may also, directly or indirectly, invest in, acquire, hold or dispose of any kind of asset by any means.

3.3 The Company may also render every assistance, whether by way of loans, guarantees or otherwise to its subsidiaries or companies in which it has a direct or indirect interest or any company being a direct or indirect shareholder of the Company or any company belonging to the same group as the Company (hereafter referred to as the "Connected Companies"), it being understood that the Company will not enter into any transaction which would cause it to be engaged in any activity that would be considered as a regulated activity of the financial sector.

3.4 The Company may in particular enter into the following transactions, it being understood that the Company will not enter into any transaction which would cause it to be engaged in any activity that would be considered as a regulated activity of the financial sector:

- to borrow money in any form or to obtain any form of credit facility and raise funds through, including, but not limited to, the issue, always on a private basis, of bonds, notes, promissory notes and other debt or equity instruments convertible or not, the use of financial derivatives or otherwise;

- to advance, lend or deposit money or give credit to or with or to subscribe to or purchase any debt instrument issued by any Luxembourg or foreign entity on such terms as may be thought fit and with or without security;

- to enter into any guarantee, pledge or any other form of security, whether by personal covenant or by mortgage or charge upon all or part of the undertaking, property assets (present or future) or by all or any of such methods, for the performance of any contracts or obligations of the Company and of any of the Connected Companies, within the limits of and in accordance with the provisions of Luxembourg law.

3.5 The Company can perform all legal, commercial, technical and financial investments or operations and in general, all transactions which are necessary to fulfil its object as well as all operations connected directly or indirectly to facilitating the accomplishment of its purpose in all areas described above.

Art. 4. Duration.

4.1 The Company is established for an unlimited duration.

Chapter II.- Capital, Shares

Art. 5. Share capital.

5.1 The share capital is fixed at forty-two thousand nine hundred sixty-nine point nine two one five US Dollar (USD 42,969.9215) represented by thirteen million eight hundred sixty-one thousand two hundred sixty-five (13,861,265) shares with a nominal value of zero point zero zero thirty-one US Dollar (USD 0.0031) each, all subscribed and fully paid up (the "Shares"). The holders of the Shares are together referred to as the "Shareholders".

5.2 In addition to the share capital, there may be set up a premium account, into which any premium paid on any share is transferred. The amount of said premium account is at the free disposal of the Shareholder(s).

5.3 All Shares will have equal rights.

5.4 The Company can proceed to the repurchase of its own Shares in accordance with the Law.

Art. 6. Shares indivisibility. Towards the Company, the Company's Shares are indivisible, since only one owner is admitted per Share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

Art. 7. Transfer of shares.

7.1 In case of a single Shareholder, the Company's Shares held by the single Shareholder are freely transferable.

7.2 In case of plurality of Shareholders, the Shares held by each Shareholder may be transferred by application of the requirements of articles 189 and 190 of the Law.

Chapter III.- Management

Art. 8. Management.

8.1 The Company is managed by one or more manager(s) appointed by a resolution of the Shareholder(s). In case of one manager, he/it will be referred to as the "Sole Manager". In case of plurality of managers, they will constitute a board of managers ("conseil de gérance") (hereafter the "Board of Managers").

8.2 The managers need not to be Shareholders. The managers may be removed at any time, with or without cause by a resolution of the Shareholder(s).

Art. 9. Powers of the sole manager or of the Board of Managers.

9.1 In dealing with third parties, the Sole Manager or, in case of plurality of managers, the Board of Managers will have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's objects and provided the terms of this article shall have been complied with.

9.2 All powers not expressly reserved by Law or the present Articles to the general meeting of Shareholders fall within the competence of the Sole Manager or in case of plurality of managers, of the Board of Managers.

Art. 10. Representation of the company. Towards third parties, the Company shall be, in case of a Sole Manager, bound by the sole signature of the Sole Manager or, in case of plurality of managers, by the joint signature of two managers or by the signature of any person to whom such power shall be delegated, in case of a Sole Manager, by the Sole Manager or, in case of plurality of managers, by the joint signature of two managers.

Art. 11. Delegation and agent of the sole manager or of the Board of Managers.

11.1 The Sole Manager or, in case of plurality of managers, the Board of Managers, may delegate its powers for specific tasks to one or more ad hoc agents.

11.2 The Sole Manager or, in case of plurality of managers, the Board of Managers, will determine any such agent's responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of its agency.

Art. 12. Meeting of the Board of Managers.

12.1 In case of plurality of managers, the meetings of the Board of Managers are convened by any manager. The Board of Managers may appoint a chairman.

12.2 The Board of Managers may validly debate and take decisions without prior notice if all the managers are present or represented and have waived the convening requirements and formalities.

12.3 Any manager may act at any meeting of the Board of Managers by appointing in writing or by telegram or telefax or email or letter another manager as his proxy. A manager may also appoint another manager to represent him by phone to be confirmed in writing at a later stage.

12.4 The Board of Managers can only validly debate and take decisions if a majority of its members is present or represented. Decisions of the Board of Managers shall be adopted by a simple majority.

12.5 The use of video-conferencing equipment and conference call shall be allowed provided that each participating manager is able to hear and to be heard by all other participating managers whether or not using this technology, and each participating manager shall be deemed to be present and shall be authorised to vote by video or by telephone.

12.6 A written decision, signed by all the managers, is proper and valid as though it had been adopted at a meeting of the Board of Managers, which was duly convened and held. Such a decision can be documented in a single document or in several separate documents having the same content signed by all the members of the Board of Managers.

12.7 The minutes of a meeting of the Board of Managers shall be signed by all managers present or represented at the meeting.

12.8 Extracts shall be certified by any manager.

Chapter IV.- General meeting of shareholders

Art. 13. Powers of the general meeting of shareholder(s) - Votes.

13.1 If there is only one Shareholder, that sole Shareholder assumes all powers conferred to the general Shareholders' meeting and takes the decisions in writing.

13.2 In case of a plurality of Shareholders, each Shareholder may take part in collective decisions irrespectively of the number of Shares, which he owns. Each Shareholder has voting rights commensurate with his shareholding. All Shares have equal voting rights.

13.3 If all the Shareholders are present or represented they can waive any convening formalities and the meeting can be validly held without prior notice.

13.4 If there are more than twenty-five Shareholders, the Shareholders' decisions have to be taken at meetings to be convened in accordance with the applicable legal provisions.

13.5 If there are less than twenty-five Shareholders, each Shareholder may receive the text of the decisions to be taken and cast its vote in writing.

13.6 A Shareholder may be represented at a Shareholders' meeting by appointing in writing (or by fax or e-mail or any similar means) an attorney who need not be a Shareholder.

13.7 Collective decisions are only validly taken insofar as Shareholders owning more than half of the share capital adopt them. However, resolutions to alter the Articles may only be adopted by the majority (in number) of the Shareholders owning at least three-quarters of the Company's share capital, subject to any other provisions of the Law.

13.8 Change of nationality of the Company requires unanimity.

Chapter V.- Business year

Art. 14. Business year.

14.1 The Company's financial year starts on the 7 May and ends on the 6 May of each year.

14.2 At the end of each financial year, the Company's accounts are established by the Sole Manager or in case of plurality of managers, by the Board of Managers and the Sole Manager or in case of plurality of managers, the Board of Managers prepares an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities.

14.3 Each Shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

Art. 15. Distribution right of shares.

15.1 From the net profits determined in accordance with the applicable legal provisions, five per cent (5%) shall be deducted and allocated to a legal reserve fund. That deduction will cease to be mandatory when the amount of the legal reserve fund reaches one tenth (10%) of the Company's nominal capital.

15.2 To the extent that funds are available at the level of the Company for distribution and to the extent permitted by the Law and by these Articles, the Sole Manager or in case of plurality of managers, the Board of Managers shall propose that cash available for remittance be distributed.

15.3 The decision to distribute funds and the determination of the amount of such distribution will be taken by the Shareholders in accordance with the provisions of Article 13.7 above.

15.4 Notwithstanding the preceding provisions, the Sole Manager or in case of plurality of managers, the Board of Managers may decide to pay interim dividends to the shareholder(s) before the end of the financial year on the basis of a statement of accounts showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that (i) the amount to be distributed may not exceed, where applicable, realised profits since the end of the last financial year, increased by carried forward profits and distributable reserves, but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to

a reserve to be established according to the Law or these Articles and that (ii) any such distributed sums which do not correspond to profits actually earned shall be reimbursed by the Shareholder(s).

Chapter VI.- Liquidation

Art. 16. Dissolution and liquidation.

16.1 The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of the single Shareholder or of one of the Shareholders.

16.2 The liquidation of the Company shall be decided by the Shareholders' meeting in accordance with the applicable legal provisions, it being understood that in case of a sole Shareholder, such sole Shareholder may decide to dissolve the Company and to proceed to its liquidation assuming personally all the assets and liabilities, known or unknown of the Company.

16.3 The liquidation will be carried out by one or several liquidators, Shareholders or not, appointed by the Shareholders who shall determine their powers and remuneration.

Chapter VII.- Applicable law

Art. 17. Applicable law. Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

Eleventh resolution

The general meeting of shareholders resolved to reduce the Company's share capital by an amount of eighteen thousand five hundred eighteen point four five four five US Dollar (USD 18,518.4545) so as to decrease the Company's share capital from its amount of forty-two thousand nine hundred sixty-nine point nine two one five US Dollar (USD 42,969.9215) to twenty four thousand four hundred fifty one point four six seven US Dollar (USD 24,451.467) by cancellation of (i) five million four hundred thousand (5,400,000) (formerly ordinary) shares having a nominal value of zero point zero zero thirty-one US Dollar (USD 0.0031) each (ii) and five hundred seventy-three thousand six hundred ninety-four (573,694) (formerly preferred) shares having a nominal value of zero point zero zero thirty-one US Dollar (USD 0.0031) each owned by TPG-Axon and one (1) (formerly preferred) share having a nominal value of zero point zero zero thirty-one US Dollar (USD 0.0031) owned by Rodina I with reimbursement to TPG-Axon and Rodina I and amend article 5.1 of the Articles accordingly, as follows:

"The share capital is fixed at twenty four thousand four hundred fifty one point four six seven US Dollar (USD 24,451.467) represented by seven million eight hundred eighty-seven thousand five hundred seventy (7,887,570) shares with a nominal value of zero point zero zero thirty-one US Dollar (USD 0.0031) each, all subscribed and fully paid up (the "Shares"). The holders of the Shares are together referred to as the "Shareholders"."

Costs

The expenses, costs, remunerations or charges, in any form whatsoever, which shall be borne by the Company as a result of the present deed, are estimated at approximately EUR 3,200.-.

Nothing else being on the agenda, and nobody rising to speak, the meeting is closed.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that at the request of the appearing persons, the present deed is worded in English, followed by a French version, at the request of the same appearing persons, and in case of discrepancy between the English and the French texts, the English version will prevail.

Whereof the present notarial deed was prepared in Luxembourg, on the day mentioned at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, known to the notary by their name, first name, civil status and residence, said persons appearing signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française:

L'an deux mille huit, le neuf mai.

Par-devant Maître Henri HELLINCKX, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

S'est réunie une assemblée générale extraordinaire des associés de Rodina (Luxembourg) II S.à r.l., une société à responsabilité limitée régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 5d, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, constituée selon un acte notarié par-devant Maître Hellinckx, sus-mentionné, en date du 13 juillet 2007, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 129.961, dont les statuts (les "Statuts") ont été publiés au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (le "Mémorial C") du 5 septembre 2007. Les Statuts ont été modifiés pour la dernière fois conformément à un acte du 20 décembre 2007, rédigé par Maître Schaeffer, notaire résidant à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg) et publié au Mémorial C le 20 février 2008.

L'assemblée est présidée par Madame Arlette SIEBENALER, employée privée, demeurant à Junglinster, qui nomme comme secrétaire Madame Annick BRAQUET, employée privée, demeurant à Chantemelle.

L'assemblée nomme comme scrutateur Madame Solange WOLTER, employée privée, demeurant à Schouweiler.

Le bureau de l'assemblée ayant été ainsi constitué, le président prie le notaire d'acter ce qui suit:

I.- Les associés présents ou représentés et le nombre de parts sociales qu'ils détiennent sont renseignés dans une liste de présence signée par les associés ou leurs représentants. Ladite liste et les procurations, signées "ne varietur" seront enregistrées avec le présent acte.

II.- Il ressort de la liste de présence que les dix millions deux cent quarante-quatre mille cinq cent cinq (10.244.505) parts sociales ordinaires (les "Parts Sociales Ordinaires") et les six cent seize mille sept cent soixante (616.760) parts sociales préférentielles (les "Parts Sociales Préférentielles") représentant l'intégralité du capital social de la Société sont représentées à cette assemblée. Tous les associés déclarent avoir été informés préalablement de l'ordre du jour de l'assemblée et renoncent aux exigences et formalités de convocation. L'assemblée est dès lors valablement constituée et peut valablement décider sur tous les points figurant à l'ordre du jour.

III.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

1. ratifier le remboursement partiel de la prime d'émission attachée aux parts sociales préférentielles émises le 20 décembre 2007 d'un montant de dix millions neuf cents dix-huit mille deux cent cinq US Dollar virgule zéro six cents (USD 10.918.205,06) à TPG-Axon accompli en conformité avec les résolutions du Conseil de gérance de la Société prises le 6 mai 2008;

2. modifier la fin de l'exercice social de la Société, lequel commencera le 7 mai et se terminera le 6 mai de chaque année et modifier l'article 14.1 des statuts de la Société conformément;

3. reconnaître, pour éviter tous doutes, que l'exercice social actuel a commencé le 1^{er} janvier 2008 et se terminera le 6 mai 2008, et que l'exercice social suivant commencera le 7 mai 2008 et se terminera le 6 mai 2009;

4. modifier l'adresse du siège social de la Société du 5D, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg au 24, avenue Marie-Thérèse, L-2132 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg à partir de la date de l'assemblée générale extraordinaire décidant sur cet ordre du jour;

5. accepter la démission de M. Pedro-Emanuel Gouveia Fernandes das Neves et M. Srihari Kumar en tant que gérants de la Société;

6. décharger M. Pedro-Emanuel Gouveia Fernandes das Neves et M. Srihari Kumar pour l'exercice de leurs mandats en tant que gérants de la Société pour l'exercice social 2007, se terminant le 31 décembre 2007 et pour l'exercice social 2008, se terminant le 6 mai 2008;

7. réallouer la prime d'émission restante à un compte de réserve spécial de prime d'émission de la Société ayant les caractéristiques exposés dans les Statuts (i.e. étant à la libre disposition des Associés);

8. convertir et renommer les Parts Sociales Ordinaires et les Parts Sociales Préférentielles en parts sociales de la Société (les "Parts Sociales") ayant toutes les mêmes droits et caractéristiques et ayant une valeur nominale de zéro virgule zéro zéro trente et un US Dollar (USD 0,0031);

9. augmenter le capital social de la Société d'un montant de neuf mille trois cent US Dollar (USD 9.300) afin de le porter de son montant de trente-trois mille six cent soixante-neuf virgule neuf deux un cinq US Dollar (US Dollar 33.669,9215) à quarante-deux mille neuf cent soixante-neuf virgule neuf deux un cinq US Dollar (USD 42.969,9215) par l'incorporation d'une prime d'émission d'un montant de neuf mille trois cents US Dollar (USD 9.300). Ces nouvelles trois millions (3.000.000) parts sociales ayant une valeur nominale de zéro virgule zéro zéro trente et un US Dollar (USD 0,0031) sont allouées à et souscrites par Rodina Principals S.à r.l., une société à responsabilité limitée, constituée et existant sous les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 5D, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 131.635 ("Principals SPV");

10. modifier et mettre à jour les Statuts, sauf l'article concernant l'objet;

11. réduire le capital social de la Société d'un montant de dix-huit mille cinq cent dix-huit virgule quatre cinq quatre cinq US Dollar (USD 18.518,4545) afin de diminuer le capital social de la Société de son montant de quarante-deux mille neuf cent soixante-neuf virgule neuf deux un cinq US Dollar (USD 42.969,9215) à vingt-quatre mille quatre cent cinquante et un virgule quatre six sept US Dollar (USD 24.451,467) par l'annulation de (i) cinq millions quatre cent mille (5.400.000) parts sociales (anciennement parts sociales ordinaires) ayant une valeur nominale de zéro virgule zéro zéro trente et un US Dollar (USD 0,0031) chacune (ii) et cinq cent soixante-treize mille six cent quatre-vingt quatorze (573.694) parts sociales (anciennement parts sociales préférentielles) ayant une valeur nominale de zéro virgule zéro zéro trente et un US Dollar (USD 0,0031) chacune détenues par TPG-Axon (Luxembourg) I S.à r.l., une société à responsabilité limitée, constituée et existant sous les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 5D, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 127.040 ("TPG Axon") et une (1) part sociale (anciennement part sociale préférentielle) ayant une valeur nominale de zéro virgule zéro zéro trente et un US Dollar (USD 0,0031) détenues par Rodina (Luxembourg) I S.à r.l., une société à responsabilité limitée, constituée et existant sous les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 5D, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 129.960 ("Rodina I") avec remboursement à TPG-Axon et Rodina I, respectivement et modifier l'article 5.1 des Statuts conformément;

12. Divers.

Après la délibération nécessaire et prudente, les résolutions suivantes ont été prises unanimement:

Première résolution

L'Assemblée décide de ratifier le remboursement partiel de la prime d'émission attachée au parts sociales préférentielles émises le 20 décembre 2007 d'un montant de dix millions neuf cents dix-huit mille deux cent cinq US Dollar virgule zéro six cents (USD 10.918.205,06) à TPG-Axon accompli en conformité avec les résolutions du Conseil de gérance de la Société prises le 6 mai 2008.

Deuxième résolution

L'Assemblée décide de modifier la fin de l'exercice social de la Société, lequel commencera le 7 mai et se terminera le 6 mai de l'année suivante et de modifier l'article 14.1 des statuts de la Société conformément.

Troisième résolution

L'Assemblée décide de reconnaître pour éviter tous doutes que l'exercice social actuel a commencé le 1^{er} janvier 2008 et se terminera le 6 mai 2008, et que l'exercice social suivant commencera le 7 mai 2008 et se terminera le 6 mai 2009.

Quatrième résolution

L'Assemblée décide de modifier l'adresse du siège social de la Société du 5D, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg au 24, avenue Marie-Thérèse, L-2132 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg à partir de la date de cette présente assemblée.

Cinquième résolution

L'Assemblée décide d'accepter la démission de M. Pedro-Emanuel Gouveia Fernandes das Neves et M. Srihari Kumar en tant que gérants de la Société.

Sixième résolution

L'Assemblée décide de décharger M. Pedro-Emanuel Gouveia Fernandes das Neves et M. Srihari Kumar pour l'exercice de leurs mandats en tant que gérants de la Société pour l'exercice social 2007, se terminant le 31 décembre 2007 et pour l'exercice social 2008, se terminant le 6 mai 2008.

Septième résolution

L'Assemblée décide de réallouer la prime d'émission demeurante à un compte de réserve spécial de prime d'émission de la Société ayant les caractéristiques exposés dans les Statuts (i.e. étant à la libre disposition des Associés).

Huitième résolution

L'Assemblée décide de convertir et de renommer les Parts Sociales Ordinaires et les Parts Sociales Préférentielles en parts sociales de la Société (les "Parts Sociales") ayant toutes les mêmes droits et caractéristiques et ayant une valeur nominale de zéro virgule zéro zéro trente et un US Dollar (USD 0,0031).

Neuvième résolution

L'Assemblée décide d'augmenter le capital social de la Société par un montant de neuf mille trois cents US Dollar (USD 9.300) afin de le porter de son montant actuel de trente-trois mille six cent soixante-neuf virgule neuf deux un cinq US Dollar (US Dollar 33.669,9215) à quarante-deux mille neuf cent soixante-neuf virgule neuf deux un cinq US Dollar (USD 42.969,9215) par l'incorporation d'une prime d'émission d'un montant de neuf mille trois cents US Dollar (USD 9.300.) par l'émission de trois millions (3.000.000) parts sociales ayant une valeur nominale de zéro virgule zéro zéro trente et un US Dollar (USD 0,0031) Ces nouvelles trois millions (3.000.000) parts sociales ayant une valeur nominale de zéro virgule zéro zéro trente et un US Dollar (USD 0,0031) sont allouées à Principals SPV.

Souscription et Libération

Principals SPV a déclaré souscrire aux trois millions (3.000.000) nouvelles parts sociales libérées entièrement par l'incorporation de la prime d'émission pour un montant de neuf mille trois cent US Dollar (USD 9.300).

Dixième résolution

L'Assemblée décide de modifier et de mettre à jour les Statuts de la Société comme suit:

Titre I^{er} .- Forme, Nom, Siège social, Objet, Durée

Art. 1^{er}. Forme - Dénomination. Il est formé une société à responsabilité limitée sous la dénomination de "RODINA (Luxembourg) II S.à r.l" qui sera régie par les lois relatives à une telle entité (ci-après la "Société"), et en particulier la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après la "Loi"), ainsi que par les présents statuts de la Société (ci-après les "Statuts").

Art. 2. Siège social.

2.1 Le siège social de la Société est établi dans la Ville de Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg).

2.2 Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une délibération de l'assemblée générale extraordinaire des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

2.3 Toutefois, le Gérant Unique (comme défini ci-après) ou, en cas de pluralité de gérants, le Conseil de Gérance (comme défini ci-après) de la Société est autorisé à transférer le siège de la Société dans la Ville de Luxembourg.

2.4 Au cas où des événements extraordinaires d'ordre militaire, politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale au siège social de la Société se seraient produits ou seraient imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise. La décision de transférer le siège social à l'étranger sera prise par le Gérant Unique ou, en cas de pluralité de gérants, le Conseil de Gérance de la Société.

2.5 La Société peut avoir des bureaux et des succursales tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Art. 3. Objet.

3.1 L'objet de la Société est d'acquérir, détenir ou disposer, directement ou indirectement, d'intérêts et participations dans des entités luxembourgeoises ou étrangères, y compris des activités de banque hypothécaire en Russie par tous les moyens et d'administrer, développer et gérer la détention de ces intérêts et participations.

3.2 La Société pourra aussi, directement ou indirectement, investir, acquérir, détenir ou disposer de toutes sortes d'avoirs par tous moyens.

3.3 La Société pourra également apporter toute assistance financière, que ce soit sous forme de prêts, d'octroi de garanties ou autrement, à ses filiales ou aux sociétés dans lesquelles elle a un intérêt direct ou indirect ou à toutes sociétés, qui seraient actionnaires de la Société, ou encore à toutes sociétés appartenant au même groupe que la Société (ci-après reprises comme les "Sociétés Apparentées"), étant entendu que la Société n'entrera dans aucune opération qui ferait qu'elle soit engagée dans toute activité qui serait considérée comme une activité réglementée du secteur financier.

3.4 La Société pourra, en particulier, être engagée dans les opérations suivantes, étant entendu que la Société n'entrera dans aucune opération qui pourrait l'amener à être engagée dans toute activité qui serait considérée comme une activité réglementée du secteur financier:

- conclure des emprunts sous toute forme ou obtenir toutes formes de moyens de crédit et réunir des fonds, notamment mais non limitativement, par l'émission, toujours sur une base privée, de titres, d'obligations, de billets à ordre et autres instruments convertibles ou non de dette ou de capital, ou utiliser des instruments financiers dérivés ou autres;
- avancer, prêter, déposer des fonds ou donner crédit à ou avec, ou de souscrire à ou acquérir tout instrument de dette, avec ou sans garantie, émis par une entité luxembourgeoise ou étrangère, pouvant être considérée comme performante;
- accorder toutes garanties, fournir tous gages ou toutes autres formes de sûreté, que ce soit par engagement personnel ou par hypothèque ou charge sur tout ou partie des avoirs (présents ou futurs), ou par l'une et l'autre de ces méthodes, pour l'exécution de tout contrat ou obligation de la Société ou de Sociétés Apparentées dans les limites autorisées par la loi luxembourgeoise.

3.5 La Société peut réaliser toutes opérations légales, commerciales, techniques ou financières et en général toutes opérations nécessaires ou utiles à l'accomplissement de son objet social ou en relation directe ou indirecte avec tous les secteurs prédécrits, de manière à faciliter l'accomplissement de celui-ci.

Art. 4. Durée.

4.1 La Société est constituée pour une durée illimitée.

Titre II.- Capital, Parts sociales

Art. 5. Capital social.

5.1 Le capital social souscrit est fixé à quarante-deux mille neuf cent soixante-neuf virgule neuf deux un cinq US Dollar (USD 42.969,9215) représenté par treize million huit cent soixante et un mille deux cent soixante-cinq (13.861.265) parts sociales, d'une valeur nominale de zéro virgule zéro zéro trente et un US Dollar (USD 0,0031), chacune, toutes souscrites et entièrement libérées (les "Parts Sociales"). Les détenteurs des Parts Sociales sont définis ci-après les "Associés".

5.2 Complémentaire au capital social, il pourra être établi un compte de prime d'émission sur lequel toute prime d'émission payée pour toute Part Sociale sera versée. Le montant dudit compte de prime d'émission sera laissé à la libre disposition des Associés.

5.3 Toutes les Parts Sociales donnent droit à des droits égaux.

5.4 La Société peut procéder au rachat de ses propres Parts Sociales dans les limites fixées par la Loi.

Art. 6. Indivisibilité des parts sociales. Envers la Société, les Parts Sociales sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par Part Sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

Art. 7. Transfert des parts sociales.

7.1 Dans l'hypothèse où il n'y a qu'un seul Associé, les Parts Sociales de la Société détenues par celui-ci sont librement transmissibles.

7.2 Dans l'hypothèse où il y a plusieurs Associés, les Parts Sociales détenues par chacun d'entre eux ne sont transmissibles que moyennant l'application de ce qui est prescrit par les articles 189 et 190 de la Loi.

Titre II.- Gérance

Art. 8. Gérance.

8.1 La Société est administrée par un gérant ou plusieurs gérants nommés par une résolution des Associé(s). Dans le cas d'un seul gérant, il est défini ci-après comme le "Gérant Unique". En cas de pluralité de gérants, ils constitueront un conseil de gérance (le "Conseil de Gérance").

8.2 Les gérants ne sont pas obligatoirement des Associés. Les gérants pourront être révoqués à tout moment, avec ou sans motif, par décision des Associé(s).

Art. 9. Pouvoirs du Conseil de Gérance.

9.1 Dans les rapports avec les tiers, le Gérant Unique ou en cas de pluralité de gérants, le Conseil de Gérance a tous les pouvoirs pour agir au nom de la Société en toutes circonstances et pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformes à l'objet social de la Société et pourvu que les termes du présent article aient été respectés.

9.2 Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des Associés par la Loi ou les Statuts seront de la compétence du Gérant Unique ou en cas de pluralité de gérants, du Conseil de Gérance.

Art. 10. Représentation de la société. Vis-à-vis des tiers, la Société est, en cas de Gérant Unique, valablement engagée par la seule signature de son Gérant Unique ou, en cas de pluralité de gérants, par la signature conjointe de deux gérants ou par la signature de toute personne à qui le pouvoir aura été délégué, en cas de Gérant Unique, par le Gérant Unique ou, en cas de pluralité de gérants, par la signature conjointe de deux gérants

Art. 11. Délégation et agent du gérant unique et du Conseil de Gérance.

11.1 Le Gérant Unique ou, en cas de pluralité de gérants, le Conseil de Gérance peut déléguer ses pouvoirs à un ou plusieurs mandataires ad hoc pour des tâches déterminées.

11.2 Le Gérant Unique ou, en cas de pluralité de gérants, le Conseil de Gérance, détermine les responsabilités et la rémunération (le cas échéant) de tout mandataire ad hoc, la durée de leurs mandats ainsi que toutes autres conditions de leur mandat.

Art. 12. Réunion du Conseil de Gérance.

12.1 En cas de pluralité de gérants, les réunions du Conseil de Gérance sont convoquées par tout gérant. Le Conseil de Gérance nommera un président.

12.2 Le Conseil de Gérance peut valablement débattre et prendre des décisions sans convocation préalable si tous les gérants sont présents ou représentés et s'ils ont renoncé aux exigences et formalités de convocation.

12.3 Tout gérant est autorisé à se faire représenter lors d'une réunion du Conseil de Gérance par un autre gérant, pour autant que ce dernier soit en possession d'une procuration écrite, d'un télégramme, d'un fax, d'un e-mail ou d'une lettre. Un gérant pourra également nommer par téléphone un autre gérant pour le représenter, moyennant confirmation écrite ultérieure.

12.4 Le Conseil de Gérance ne peut valablement débattre et prendre des décisions que si une majorité de ses membres est présente ou représentée. Les décisions du Conseil de Gérance seront adoptées à une majorité simple.

12.5 L'utilisation de la vidéo conférence et de conférence téléphonique est autorisée si chaque participant est en mesure d'entendre et d'être entendu par tous les gérants participants, utilisant ou non ce type de technologie. Ledit participant sera réputé présent à la réunion et sera habilité à prendre part au vote via la vidéo ou le téléphone.

12.6 Une décision écrite, signée par tous les gérants, est valide comme si elle avait été adoptée lors d'une réunion du Conseil de Gérance dûment convoquée et tenue. Une telle décision peut être documentée dans un document unique ou dans plusieurs documents ayant le même contenu signée par tous les membres du Conseil de Gérance.

12.7 Les procès-verbaux des réunions du Conseil de Gérance sont signés par tous les gérants présents ou représentés aux réunions.

12.8 Des extraits seront certifiés par tout gérant.

Titre IV.- Assemblée générale des associés

Art. 13. Pouvoirs de l'assemblée générale des associés - Votes.

13.1 S'il n'y a qu'un seul Associé, cet Associé unique exerce tous les pouvoirs qui sont conférés à l'assemblée générale des Associés et prend les décisions par écrit.

13.2 En cas de pluralité d'Associés, chaque Associé peut prendre part aux décisions collectives indépendamment du nombre de parts détenues. Chaque Associé possède des droits de vote en rapport avec le nombre de parts détenues par lui. Toutes les Parts Sociales ont des droits de vote égaux.

13.3 Si tous les Associés sont présents ou représentés, ils peuvent renoncer aux formalités de convocation et la réunion peut valablement être tenue sans avis préalable.

13.4 S'il y a plus de vingt-cinq Associés, les décisions des Associés doivent être prises lors des réunions convoquer conformément aux dispositions légales applicables.

13.5 S'il y a moins de vingt-cinq Associés, chaque Associé pourra recevoir le texte des décisions à adopter et donner son vote par écrit.

13.6 Un Associé pourra être représenté à une réunion des Associés en nommant par écrit (par fax ou par e-mail ou par tout autre moyen similaire) un mandataire qui ne doit pas être nécessairement un Associé.

13.7 Des décisions collectives ne sont valablement prises qu'à la condition que les Associés détenant plus de la moitié du capital social les adoptent. Toutefois, les résolutions modifiant les Statuts de la Société ne peuvent être adoptés que par une majorité d'Associés (en nombre) détenant au moins les trois quarts du capital social, sous réserve des toutes autres dispositions légales.

13.8 Le changement de nationalité de la Société requiert l'unanimité.

Titre V.- Exercice social

Art. 14. Exercice social.

14.1 L'année sociale commence le 7 mai et se termine le 6 mai de chaque année.

14.2 Chaque année, à la fin de l'exercice social, les comptes de la Société sont établis par le Gérant Unique ou en cas de pluralité de gérants, par le Conseil de Gérance et le Gérant Unique ou en cas de pluralité de gérants, le Conseil de Gérance prépare un inventaire comprenant l'indication de la valeur des actifs et passifs de la Société.

14.3 Tout Associé peut prendre connaissance desdits inventaires et bilan au siège social de la Société.

Art. 15. Droit de distribution des parts.

15.1 Du bénéfice net déterminé en conformité avec les dispositions légales applicables, cinq pour cent (5%) seront prélevés et alloués à la constitution de la réserve légale. Ce prélèvement cessera d'être obligatoire lorsque le montant de celle-ci aura atteint dix pour cent (10%) du capital social nominal de la Société.

15.2 Dans la mesure où des fonds peuvent être distribués au niveau de la Société tant dans le respect de la loi que de ces Statuts, le Gérant Unique ou en cas de pluralité de gérants, le Conseil de Gérance pourra proposer que les fonds disponibles soient distribués.

15.3 La décision de distribuer des fonds et d'en déterminer le montant sera prise par les Associés en conformité avec les dispositions de l'Article 13.7 ci-dessus.

15.4 Malgré les dispositions précédentes, le Gérant Unique ou en cas de la pluralité de gérants, le Conseil de Gérance peut décider de payer des dividendes intérimaires au(x) associé(s) avant la fin de l'exercice social sur la base d'une situation de comptes montrant que des fonds suffisants sont disponibles pour la distribution, étant entendu que (i) le montant à distribuer ne peut pas excéder, si applicable, les bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social, augmentés des bénéfices reportés et des réserves distribuables, mais diminués des pertes reportées et des sommes allouées à la réserve établie selon la Loi ou selon ces Statuts et que (ii) de telles sommes distribuées qui ne correspondent pas aux bénéfices effectivement réalisés seront remboursées par l'Associé(s).

Titre VI.- Liquidation

Art. 16. Dissolution et liquidation.

16.1 La Société ne pourra être dissoute pour cause de décès, de suspension des droits civils, d'insolvabilité ou de faillite de son Associé Unique ou de l'un de ses Associés.

16.2 La liquidation de la Société sera décidée par la réunion des Associés en conformité avec les dispositions légales applicables étant entendu qu'en cas d'un Associé Unique, un tel Associé Unique pourra décider de dissoudre la Société et de procéder à sa liquidation assumant personnellement tous les actifs et passifs, connu ou inconnu de la Société.

16.3 La liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, Associés ou non, nommés par les Associés qui termineront leurs pouvoirs et rémunérations.

Titre VII.- Loi applicable

Art. 17. Loi applicable. Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une disposition spécifique par les Statuts, il est fait référence à la Loi.

Onzième résolution

L'assemblée générale des associés décide de réduire le capital social de la Société d'un montant de dix-huit mille cinq cent dix-huit virgule quatre cinq quatre cinq US Dollar (USD 18.518,4545) afin de diminuer le capital social de la Société de son montant de quarante-deux mille neuf cent soixante-neuf virgule neuf deux un cinq US Dollar (USD 42.969,9215) à vingt-quatre mille quatre cent cinquante et un virgule quatre six sept US Dollar (USD 24.451,467) par l'annulation de (i) cinq millions quatre cent mille (5.400.000) parts sociales (anciennement parts sociales ordinaires) ayant une valeur nominale de zéro virgule zéro zéro trente et un US Dollar (USD 0,0031) chacune (ii) et cinq cent soixante-treize mille six cent quatre-vingt quatorze (573,694) parts sociales (anciennement parts sociales préférentielles) ayant une valeur nominale de zéro virgule zéro zéro trente et un US Dollar (USD 0,0031) chacune détenues par TPG-Axon et une (1) part sociale (anciennement part sociale préférentielle) ayant une valeur nominale de zéro virgule zéro zéro trente et un

US Dollar (USD 0,0031) détenues par Rodina I avec remboursement à TPG-Axon et Rodina I et modifier l'article 5.1 des Statuts conformément, comme suit.

"Le capital social est fixé à vingt-quatre mille quatre cent cinquante et un virgule quatre six sept US Dollar (USD 24.451,467) représenté par sept million huit cent quatre-vingt-sept mille cinq cent soixante-dix (7.887.570) parts sociales, d'une valeur nominale de zéro virgule zéro zéro trente et un US Dollar (USD 0,0031), chacune, toutes souscrites et entièrement libérées (les "Parts Sociales"). Les détenteurs des Parts Sociales sont définis ci-après les "Associés"."

Frais

Le montant des frais, rémunérations ou charges sous quelque forme incombant à la Société en raison des présentes, est estimé approximativement à EUR 3.200,-.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, et personne ne demandant la parole, l'assemblée est close.

Le notaire soussigné qui comprend et parle anglais déclare qu'à la demande des comparantes le présent acte est dressé en langue anglaise suivi d'une traduction française. A la demande de ces mêmes personnes et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, en foi de quoi, le présent document a été préparé à Luxembourg, à la date et l'heure données en tête.

Le document ayant été lu aux comparantes, connues du notaire par leurs nom, prénom, état civil et domicile, les comparantes ont signé, avec le notaire, le présent acte.

Signé: A. SIEBENALER, A. BRAQUET, S. WOLTER et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 19 mai 2008. Relation: LAC/2008/19989. — Reçu douze euros (12,- €).

Le Receveur (signé): F. SANDT.

POUR COPIE CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 mai 2008.

Henri HELLINCKX.

Référence de publication: 2008071090/242/617.

(080080387) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2008.

Alia Capital Fund I S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 138.925.

—
STATUTES

In the year two thousand eight, on the nineteenth day of May.

Before Us Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg.

THERE APPEARED:

1. Mr. Fernando Martinez Aguirre, born on May 1, 1966 in Madrid, Spain, residing professionally at Fortuny, 6 - 2 ° , 28010 Madrid, Spain;

2. Mr. Ignacio Izuzquiza Fernández, born on May 6, 1970 in Madrid, Spain, residing professionally at Fortuny, 6 - 2 ° , 28010 Madrid, Spain, and

3. Mr. Rafael Calvo Gonzáles-Gallarza, born on March 10, 1959 in Montevideo, Uruguay, residing professionally at Fortuny, 6 - 2 ° , 28010 Madrid, Spain,

All here represented by Katarzyna Kuszewska, lawyer, residing in Luxembourg, by virtue of three proxies given on May 14, 2008.

The said proxies, after having been signed "ne varietur" by the appearing parties and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

Such appearing parties, represented as stated here-above, have requested the undersigned notary, to state as follows the articles of association of a private limited liability company (société à responsabilité limitée), which is hereby incorporated:

I. Name - registered office - object - duration

Art. 1. Name. There is formed a private limited liability company (société à responsabilité limitée) under the name Alia Capital Fund I S.à.r.l. (the Company), which will be governed by the laws of Luxembourg, in particular by the law dated August 10, 1915, on commercial companies, as amended (the Law), as well as by the present articles of association (the Articles).

Art. 2. Registered office.

2.1. The registered office of the Company is established in Luxembourg-City, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within the boundaries of the municipality by a resolution of the single manager, or as the case may be, by the board of managers of the Company. The registered office may further be transferred to any other place in the Grand

Duchy of Luxembourg by means of a resolution of the single Shareholder or the general meeting of Shareholders adopted in the manner required for the amendment to the Articles.

2.2. Branches, subsidiaries or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the board of managers of the Company. Where the board of managers of the Company determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent and that these developments or events would interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these extraordinary circumstances. Such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg incorporated company.

Art. 3. Object.

3.1. The object of the Company is the acquisition directly or indirectly of participations, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever and the management of such participations. The Company may in particular acquire by subscription, purchase, and exchange or in any other manner any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally any securities and financial instruments issued by any public or private entity whatsoever. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. It may further invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin whatsoever.

3.2. The Company may borrow in any form except by way of public offer. It may issue by way of private placement only, notes, bonds and debentures and any kind of debt and/or equity securities. The Company may lend funds including, without limitation, the proceeds of any borrowings and/or issues of debt securities to its subsidiaries, affiliated companies and/or to any other company. It may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over all or over some of its assets to guarantee its own obligations and undertakings and/or obligations and undertakings of any other company and, generally, for its own benefit and/or the benefit of any other company or person.

3.3. The Company may generally employ any techniques and instruments relating to its investments for the purpose of their efficient management, including techniques and instruments designed to protect the Company against credit, currency exchange, interest rate risks and other risks.

3.4. The Company may carry out any commercial, financial or industrial operations and any transactions with respect to real estate or movable property, which directly or indirectly favour or relate to its object.

Art. 4. Duration.

4.1. The Company is formed for an unlimited period of time.

4.2 The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or several of the Shareholders.

II. Capital - shares

Art. 5. Capital.

5.1. The corporate capital of the Company is fixed at twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500) represented by (i) ten thousand (10,000) class A "tracker" shares (in case of plurality, the Class A Shares and individually, a Class A Share) and (ii) two thousand and five hundred (2,500) class B "tracker" shares (in case of plurality, the Class B Shares and individually, a Class B Share), having a nominal value of one euro (EUR 1) each (collectively, the Tracker Shares, and individually, a Tracker Share) that will track the performance and returns of a particular asset or assets of the Company (the Designated Assets) which term shall be deemed to include not only the Designated Assets identified as such but also (i) the proceeds of sale of all or any part of such Designated Assets (ii) any asset which may from time to time reasonably be regarded as having replaced in whole or in part such Designated Assets including, for the avoidance of doubt, any proceeds of sale (whether in cash or otherwise) received in respect of any such Designated Assets (iii) any asset acquired in respect of, or as a consequence of owning, any such Designated Assets and (iv) any income distribution or capital distribution received by the Company in respect of, or in consequence of, owning such Designated Assets.

The Tracker Shares shall collectively and irrespectively of their class be designated as the Shares and individually and irrespectively of their class be designated as a Share. The holders of the Shares are together referred to as the Shareholders.

5.2 The share capital of the Company may be increased or reduced one or more times by a resolution of the general meeting of the Shareholders, adopted in the manner required for amendment to these Articles provided that unless the holders of a majority of the Tracker Shares of a particular class shall otherwise agree in writing, no Tracker Shares of that class shall be issued except to existing holders of Tracker Shares of that class.

5.3 In addition to the corporate capital, there may be set up a premium account, into which any premium paid on any share is transferred. Any share premium paid in respect of the subscription of any Tracker Share of a specific class upon their issuance shall be allocated to a share premium reserve account corresponding to that specific class of Tracker Shares, to be denominated by the corresponding letter.

5.4 All shares will have equal rights, except as otherwise provided for in these articles.

5.5 Subject to article 5.1., the Designated Assets in respect of the Class A Shares are any amounts received from time to time by the Company, acting in its capacity as investor of Alia Capital Fund I Coöperatieve U.A. (COOP), distributed to the Company in accordance with clause 14.1 of a Limited Partnership Agreement to be entered into by the Company as Founder Partner and Limited Partner, Alia Capital Fund I B.V. as Managing General Partner, Iberian Acquisition Holdings LLC as Limited Partner and SG PEO Holdings LLC as Limited Partner and dated on or around the date hereof (the LPA), (the Class A Designated Assets).

5.6 Subject to article 5.1., the Designated Assets in respect of the Class B Shares are any amounts received from time to time by the Company, acting in its capacity as founder partner of COOP, distributed to the Company in accordance with clause 14.1 of the LPA (the Class B Designated Assets).

5.7 The Board of managers in their absolute discretion (but taking such advice from any auditors or any external counsel as they believe is required) shall be entitled to specify whether at the time of designation of the Designated Assets which relate to the relevant class of Tracker Shares or at any time thereafter, and if so the extent to which, any liabilities (including costs and expenses incurred by the Company in whole or in part in respect of a Designated Asset) assumed or incurred by the Company are properly attributable to and should be met by the relevant Designated Asset and that accordingly, for the purposes of these Articles should be treated as reducing that Designated Asset from time to time.

5.8 Any share premium paid in respect of any Class A Shares upon their issuance shall be allocated to a share premium reserve account (the Class A Share Premium Reserve Account) of the Company and any share premium paid in respect of any Class B Shares upon their issuance shall be allocated to a share premium reserve account (the Class B Share Premium Reserve Account) of the Company.

5.9 The Class A Share Premium Reserve Account and the Class B Share Premium Reserve Account may be incorporated into the share capital of the Company, against the issuance of Class A Shares and Class B Shares, respectively, subject to these Articles.

Art. 6. Shares.

6.1. Towards the Company, the Company's shares are indivisible, since only one owner is admitted per share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

6.2. Shares are freely transferable among Shareholders or, if there is no more than one Shareholder, to third parties.

Inter vivos, the transfer of shares to non- Shareholders is subject to the prior approval of the general meeting of Shareholders representing at least three quarters of the share capital of the Company. In the event of death, the transfer of the shares of the deceased shareholder to new shareholders is subject to the approval given by the other Shareholders in a general meeting, at a majority of three quarters of the share capital. Such approval is however not required if, in the event of death, the shares are transferred either to parents, descendants or the surviving spouse.

A share transfer will only be binding upon the Company or third parties following a notification to, or acceptance by, the Company in accordance with article 1690 of the civil code.

For all other matters, reference is being made to articles 189 and 190 of the Law.

6.3. A Shareholders' register will be kept at the registered office of the Company in accordance with the provisions of the Law and may be examined by each Shareholder who so requests.

6.4. The Company may redeem its own shares within the limits set forth by the Law.

6.5 Furthermore, the Company shall have the right, in the event the value of the Designated Assets of a particular class drops below the acquisition value thereof, resulting in a loss to the Company, to elect, at its discretion, to redeem the shares of the Class corresponding to such Designated Assets as well as any debt instruments issued to finance the acquisition of the Designated Assets, and in consideration therefore to transfer and assign to the holder(s) of such shares and debt instruments, the Designated Assets concerned.

III. Management - representation

Art. 7. Board of managers.

7.1. The Company is managed by one or more managers appointed by a resolution of the single Shareholder or the general meeting of Shareholders which sets the term of their office. If several managers have been appointed, they will constitute a board of managers composed of A managers and B managers. The manager(s) need not to be Shareholder (s).

7.2. The managers may be dismissed ad nutum.

Art. 8. Powers of the board of managers.

8.1. All powers not expressly reserved by the Law or the present Articles to the general meeting of Shareholders fall within the competence of the single manager or, if the Company is managed by more than one manager, the board of managers, which shall have all powers to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's object.

8.2. Special and limited powers may be delegated for determined matters to one or more agents, either Shareholders or not, by the manager, or if there are more than one manager, by any A manager acting jointly with any B manager of the Company.

Art. 9. Procedure.

9.1. The board of managers shall meet as often as the Company's interests so requires or upon call of any manager at the place indicated in the convening notice.

9.2. Written notice of any meeting of the board of managers shall be given to all managers at least 24 (twenty-four) hours in advance of the date set for such meeting, except in case of emergency, in which case the nature of such circumstances shall be set forth in the convening notice of the meeting of the board of managers.

9.3. No such convening notice is required if all the members of the board of managers of the Company are present or represented at the meeting and if they state to have been duly informed, and to have had full knowledge of the agenda of the meeting. The notice may be waived by the consent in writing, whether in original, by telegram, telex, facsimile or e-mail, of each member of the board of managers of the Company.

9.4. Any manager may act at any meeting of the board of managers by appointing in writing another manager as his proxy.

9.5. The board of managers can validly deliberate and act only if a majority of its members is present or represented. Resolutions of the board of managers are validly taken by the majority of the votes cast. The resolutions of the board of managers will be recorded in minutes signed by all the managers present or represented at the meeting.

9.6. Any manager may participate in any meeting of the board of managers by telephone or video conference call or by any other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear and speak to each other. The participation in a meeting by these means is deemed equivalent to a participation in person at such meeting.

9.7. Circular resolutions signed by all the managers shall be valid and binding in the same manner as if passed at a meeting duly convened and held. Such signatures may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter or facsimile.

Art. 10. Representation. The Company shall be bound towards third parties (i) in all matters by the joint signature of any A manager and any B manager of the Company, (ii) by the single signature of any B manager in respect of commercial matters up to an amount of five thousand euro (EUR 5,000) or (iii) by single signatures of any persons to whom such signatory power has been validly delegated in accordance with article 8.2. of these Articles.

Art. 11. Liability of the managers. The managers assume, by reason of their mandate, no personal liability in relation to any commitment validly made by them in the name of the Company, provided such commitment is in compliance with these Articles as well as the applicable provisions of the Law.

IV. General meetings of shareholders**Art. 12. Powers and voting rights.**

12.1. The single Shareholder assumes all powers conferred by the Law to the general meeting of Shareholders (the General Meeting).

12.2. Each Shareholder has voting rights commensurate to its shareholding.

12.3. Each Shareholder may appoint any person or entity as his attorney pursuant to a written proxy given by letter, telegram, telex, facsimile or e-mail, to represent him at the general meetings of Shareholders.

Art. 13. Form - Quorum - Majority.

13.1. If there are not more than twenty-five Shareholders, the decisions of the Shareholders may be taken by circular resolution, the text of which shall be sent to all the Shareholders in writing, whether in original or by telegram, telex, facsimile or e-mail. The Shareholders shall cast their vote by signing the circular resolution. The signatures of the Shareholders may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter or facsimile.

13.2. Collective decisions are only validly taken insofar as they are adopted by Shareholders owning more than half of the share capital.

13.3. However, resolutions to alter the Articles or to dissolve and liquidate the Company may only be adopted by the majority of the Shareholders owning at least three quarters of the Company's share capital.

V. Annual accounts - allocation of profits**Art. 14. Accounting Year.**

14.1. The accounting year of the Company shall begin on the first of January of each year and end on the thirty-first December of each year.

14.2. Each year, with reference to the end of the Company's accounting year, the Company's accounts are established and the manager or, in case there is a plurality of managers, the board of managers shall prepare an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities.

14.3. Each Shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

Art. 15. Allocation of Profits.

15.1. The gross profits of the Company stated in the annual accounts, after deduction of general expenses, amortisation and expenses represent the net profit. An amount equal to five per cent (5%) of the net profits of the Company is allocated to the statutory reserve, until this reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's nominal share capital.

15.2. Interim dividends may be distributed, at any time, under the following conditions:

(i) a statement of accounts or an inventory or report is established by the manager or the board of managers of the Company;

(ii) this statement of accounts, inventory or report shows that sufficient funds are available for distribution; it being understood that the amount to be distributed may not exceed realised profits since the end of the last financial year, increased by carried forward profits and distributable reserves but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to the statutory reserve;

(iii) the decision to pay interim dividends is taken by the sole partner or the general meeting of partners of the Company;

(iv) assurance has been obtained that the rights of the creditors of the Company are not threatened.

15.3. After the allocation of any profits to the above statutory reserve account all further profits shall be distributed and paid as follows:

(i) the holders of the Class A Shares shall, pro rata the capital invested by each of them in respect of their class of Tracker Shares (nominal value and, as the case may be, share premium), be entitled to a dividend equal to (i) any proceeds and income derived by the Company (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) from the Class A Designated Assets, minus (ii) any costs or expenses directly related to the Class A Designated Assets, items (i) and (ii) to be determined by the Board of Managers, and

(ii) the holders of the Class B Shares shall, pro rata the capital invested by each of them in respect of their class of Tracker Shares (nominal value and, as the case may be, share premium), be entitled to a dividend equal to (i) any proceeds and income derived by the Company (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) from the Class B Designated Assets, minus (ii) any costs or expenses directly related to the Class B Designated Assets, items (i) and (ii) to be determined by the Board of Managers.

15.4. The General Meeting will decide with due observance of the provisions of the paragraphs set out herein what part of the profit will be carried to reserve, what part will be distributed and what part will be carried to the retained surplus accounts or, in the event of a loss, will be withdrawn from the retained surplus accounts.

15.5. The Company will have a retained surplus account A and a retained surplus account B. The holders of the Class A Shares will be entitled only to the retained surplus account A. The holders of the Class B Shares will be entitled only to the retained surplus account B.

15.6. If any profit remains after the addition of interest referred to in Article 15.5, that profit will be carried to the retained surplus accounts A and B, pro rata to the nominal shareholdings of the Class A Shares and the Class B Shares, respectively.

15.7. If any loss remains after the addition of interest referred to in Article 15.5 above, that loss will be deducted from the retained surplus accounts A and B, pro rata to the nominal shareholdings of the Class A Shares and the Class B Shares, respectively.

Art. 16. Dissolution - Liquidation.

16.1. In the event of dissolution of the Company, the liquidation will be carried out by one or several liquidators, who do not need to be Shareholders, appointed by a resolution of the single Shareholder or the general meeting of Shareholders which will determine their powers and remuneration. Unless otherwise provided for in the resolution of the Shareholder(s) or by law, the liquidators shall be invested with the broadest powers for the realisation of the assets and payments of the liabilities of the Company, it being specified that the liquidation surplus of the Company is to be disposed of in the manner provided for in article 15.3 of these Articles.

16.2. Any liquidation surplus comprised in the Class A Designated Assets and the Class B Designated Assets, after payment of the Company's liabilities, shall be distributed amongst the holders of the Class A Shares and the holders of the Class B Shares in proportion to their respective holdings of such shares.

16.3. For the purposes of Article 16.2:

(a) any liabilities or expenses of the Company attributable to, or incurred in respect of, a Designated Asset shall be regarded as a reduction in the value of the assets forming part of the relevant Designated Asset;

(b) any liabilities or expenses of the Company not falling within (a) above shall be regarded as a reduction in the value of the assets of the Designated Assets in proportion to the value of the assets comprised in them respectively;

(c) in the event that the liabilities or expenses to be applied in reduction of a particular Designated Asset under (a) or (b) above exceed the value of that asset, the value of that asset shall be regarded as nil for the purposes of this Article 16.3, and such shortfall shall be applied in reduction of the other Designated Asset in proportion to the value of the assets comprised in them respectively (such value being calculated, in the case of each asset, after first giving effect to the reductions required by paragraphs (a) and (b) above).

VII. General provision

17. Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

Transitory provision

The first accounting year shall begin on the date of this deed and shall end on 31 December 2008.

Subscription-payment

Thereupon,

1. Mr. Fernando Martinez Aguirre, prenamed and represented as stated here-above, declares to have subscribed to three thousand five hundred (3,500) Class A shares and nine hundred forty-five (945) Class B Shares in the share capital of the Company and to have fully paid up all these shares by contribution in cash in the amount of four thousand four hundred and forty- five euro (EUR 4,445),

2. Mr. Ignacio Izuzquiza Fernández, prenamed and represented as stated here-above, declares to have subscribed to three thousand (3,000) Class A shares and six hundred ninety-five (695) Class B Shares in the share capital of the Company and to have fully paid up all these shares by contribution in cash in the amount of three thousand six hundred and ninety-five euro (EUR 3,695),

3. Mr. Rafael Calvo González-Gallarza, prenamed and represented as stated here-above, declares to have subscribed to three thousand five hundred (3,500) Class A shares and eight hundred sixty (860) Class B Shares in the share capital of the Company and to have fully paid up all these shares by contribution in cash in the amount of four thousand three hundred and sixty euro (4,360).

The total amount of twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500) is at the disposal of the Company, as has been proved to the undersigned notary, who expressly acknowledges it.

Estimate

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of its incorporation are estimated at approximately EUR 1,800.- (one thousand eight hundred euro).

Resolutions of the shareholders

Immediately after the incorporation of the Company, the Shareholders, representing the entirety of the subscribed share capital have passed the following resolutions:

1. The following persons are appointed as managers of the Company for an indefinite period:

a) A manager:

- Mr. Fernando Martinez Aguirre, born on May 1,1966 in Madrid, Spain, residing professionally at Fortuny, 6 - 2 ° , 28010 Madrid, Spain;

b) B managers:

- Mr. Eric Angelo Michel Magrini, born on April 20, 1963 in Luxembourg, residing professionally at 65, boulevard Grande Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, and

- Mr. Philippe Toussaint, born on September 2, 1975 in Arlon, Belgium, residing professionally at 65, boulevard Grande Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg.

2. The registered office of the Company is set at 65, boulevard Grande Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg.

Declaration

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a French version and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

WHEREOF the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, said person appearing signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille huit, le dix-neuvième jour du mois de mai.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg.

ONT COMPARU:

1. M. Fernando Martinez Aguirre, né le 1^{er} mai 1966 à Madrid, Espagne, de résidence professionnelle à Fortuny, 6 - 2 ° , 28010 Madrid, Espagne,

2. M. Ignacio Izuzquiza Fernández, né le 6 mai 1970 à Madrid, Espagne, de résidence professionnelle à Fortuny, 6 - 2 ° , 28010 Madrid, Espagne, et

3. M. Rafael Calvo Gonzáles-Gallarza, né le 10 mars 1959 à Montevideo, Uruguay, de résidence professionnelle à Fortuny, 6 - 2^o, 28010 Madrid, Espagne,

ici tous représentés par Katarzyna Kuszewska, avocate, résidant à Luxembourg,
en vertu de trois procurations données le 14 mai 2008.

Lesdites procurations, après avoir été signées "ne varietur" par les parties comparantes et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour les formalités de l'enregistrement.

Ces parties comparantes, représentées comme indiqué ci-dessus, ont requis le notaire instrumentant de dresser comme suit les statuts d'une société à responsabilité limitée qui est ainsi constituée:

I. Dénomination - siège social - objet social - durée

Art. 1^{er}. Dénomination. Il est établi une société à responsabilité limitée sous la dénomination Alia Capital Fund I S.à.r.l. (la Société), qui sera régie par les lois du Luxembourg, en particulier par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi) et par les présents statuts (les Statuts).

Art. 2. Siège social.

2.1. Le siège social de la Société est établi à Luxembourg-Ville, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans les limites de la commune de Luxembourg par une résolution du gérant unique, ou le cas échéant, par le conseil de gestion de la Société. Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par résolution de l'Associé unique ou de l'assemblée générale des Associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

2.2. Il peut être créé par une résolution du conseil de gestion de la Société, des succursales, filiales ou autres bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger. Lorsque le conseil de gestion de la Société estime que des développements ou événements extraordinaires d'ordre politique ou militaire se sont produits ou sont imminents et que ces développements ou événements sont de nature à compromettre l'activité normale de la Société à son siège social ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances extraordinaires. Ces mesures provisoires n'auront toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société qui, notwithstanding le transfert provisoire de son siège social, restera une société luxembourgeoise.

Art. 3. Objet social.

3.1 La Société a pour objet la prise directe ou indirecte de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans d'autres sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit et la gestion de ces participations. La Société pourra en particulier acquérir par souscription, achat, et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et tout autres instruments de dette et en général toutes valeurs ou instruments financiers émis par toute entité publique ou privée quelle qu'elle soit. Elle pourra participer dans la création, le développement, la gestion et le contrôle de toute société ou entreprise. Elle pourra en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

3.2 La Société pourra emprunter sous quelque forme que ce soit sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission de billets à ordre, d'obligations et autres titres représentatifs d'emprunts et/ou de créances. La Société pourra prêter des fonds, en ce compris, sans limitation, ceux résultant des emprunts et/ou des émissions d'obligations ou de valeurs, à ses filiales, sociétés affiliées et/ou à toute autre société. Elle peut également consentir des garanties et nantir, céder, grever de charges ou bien créer, de toute autre manière, des sûretés portant sur toute ou partie de ses avoirs afin de garantir ses propres obligations et engagements et/ou obligations et engagements de toute autre société et, de manière générale, en sa faveur et/ou en faveur de toute autre société ou personne.

3.3 La Société peut, d'une manière générale, employer toutes techniques et instruments liés à des investissements en vue d'une gestion efficace, y compris des techniques et instruments destinés à la protéger contre les risques de crédit, les fluctuations monétaires, les fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.

3.4 La Société pourra accomplir toutes opérations commerciales, financières ou industrielles ainsi que tous transferts de propriété mobiliers ou immobiliers, qui directement ou indirectement favorisent la réalisation de son objet social ou s'y rapportent de manière directe ou indirecte.

Art. 4. Durée.

4.1 La Société est constituée pour une durée indéterminée.

4.2 La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de la suspension des droits civils, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre événement similaire affectant un ou plusieurs associés.

II. Capital - parts sociales

Art. 5. Capital.

5.1. Le capital social de la Société est fixé à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500) représenté par (i) dix mille (10.000) parts sociales "traçantes" de classe A (en cas de pluralité, les Parts Sociales de Classe A et individuellement une

Part Sociale de Classe A), et (ii) deux mille cinq cents (2.500) parts sociales "traçantes" de classe B (en cas de pluralité, les Parts Sociales de Classe B et individuellement une Part Sociale de Classe B), ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune (collectivement les Parts Sociales Traçantes, et individuellement une Part Sociale Traçante), qui traceront la performance et les rendements d'un actif particulier ou d'actifs de la Société (les Actifs Désignés), ce terme sera censé inclure non seulement les Actifs Désignés identifiés comme tels mais également (i) le produit de la vente de tout ou partie de ces Actifs Désignés (ii) tout actif qui pourra de temps à autre être considéré raisonnablement comme ayant remplacé en totalité ou partiellement ces Actifs Désignés y compris, en tout état de cause, tout produit de vente (que ce soit en numéraire ou autre) reçu en relation avec ces Actifs Désignés (iii) tout actif acquis en relation avec, ou en conséquence de la détention, de ces Actifs Désignés et (iv) toute distribution de revenu ou de capital perçue par la Société en relation avec, ou en conséquence de, la détention de ces Actifs Désignés.

Les Parts Sociales Traçantes seront collectivement et sans tenir compte de leur classe désignées les Parts Sociales et individuellement et sans tenir compte de leur classe désignée une Part Sociale. Les détenteurs des Parts Sociales sont désignés ensemble les Associés.

5.2. Le capital social de la Société peut être augmenté ou réduit une ou plusieurs fois par une résolution de l'assemblée générale des Associés, adoptée de la manière requise pour la modification des présents Statuts, pourvu que, sauf si les détenteurs d'une majorité des Parts Sociales Traçantes d'une classe particulière y consentent autrement par écrit, aucune Part Sociale Traçante de cette classe ne sera émise sauf aux détenteurs existants des Parts Sociales Traçantes de cette classe.

5.3. En plus du capital social, il peut être créé un compte de prime d'émission, dans lequel toute prime d'émission payée sur toute part sociale est transférée. Toute prime d'émission payée pour la souscription de toute Part Sociale Traçante d'une classe spécifique au moment de son émission sera affectée à un compte de réserve de prime d'émission correspondant à cette classe spécifique de Parts Sociales Traçantes, qui sera dénommée par la lettre correspondante.

5.4. Toutes les parts sociales auront des droits égaux, sauf disposition contraire dans les présents Statuts.

5.5. Sous réserve de l'article 5.1., les Actifs Désignés en relation avec les Parts Sociales de Classe A sont tous les montants que la Société peut percevoir de temps à autre, agissant en sa capacité d'investisseur de Alia Capital Fund I Coöperatieve U.A. (COOP), distribués à la Société conformément à la clause 14.1 d'une Convention de Société en Commandite qui sera conclue par la Société en qualité d'Associé Fondateur et Associé Commanditaire, par Alia Capital Fund I B.V. en qualité d'Associé Gérant Commandité, par Iberian Acquisition Holdings LLC en qualité d'Associé Commanditaire et SG PEO Holdings LLC en qualité d'Associé Commanditaire et datée à ou vers la date des présentes (le LPA), (les Actifs Désignés de Classe A).

5.6. Sous réserve de l'article 5.1., les Actifs Désignés en relation avec les Parts Sociales de Classe B sont tous les montants que la Société peut percevoir de temps à autre, agissant en sa qualité d'Associé Fondateur de COOP, distribués à la Société conformément à la clause 14.1 du LPA (les Actifs Désignés de Classe B).

5.7. Le Conseil de gérance en sa totale discrétion (mais en prenant conseil auprès de tout auditeur ou tout conseil externe qu'ils jugent nécessaire) aura le droit de préciser si au moment de la désignation des Actifs Désignés qui correspondent à la classe de Parts Sociales Traçantes en question ou à tout autre moment par la suite, et si tel est le cas dans quelle mesure, toutes dettes (y compris les coûts et dépenses totales ou partielles encourues par la Société relatifs à un Actif Désigné) endossées ou encourues par la Société sont correctement attribuables à, et devront être acquittés par l'Actif Désigné correspondant et que par conséquent, pour les besoins des présents Statuts devront être traités comme réduisant cet Actif Désigné de temps à autre.

5.8. Toute prime d'émission versée pour les Parts Sociales de Classe A lors de leur émission sera affectée à un compte de réserve de prime d'émission de la Société (le Compte de Réserve de Prime d'Emission de Classe A) et toute prime d'émission versée pour les Parts Sociales de Classe B lors de leur émission sera affectée à un compte de réserve de prime d'émission de la Société (le Compte de Réserve de Prime d'Emission de Classe B).

5.9. Le Compte de Réserve de Prime d'Emission de Classe A et le Compte de Réserve de Prime d'Emission de Classe B peuvent être intégrés dans le capital social de la Société, contre émission de Parts Sociales de Classe A et de Classe B, respectivement, sous réserve des présents Statuts.

Art. 6. Parts Sociales.

6.1. Envers la Société, les parts sociales sont indivisibles, dans la mesure où un seul propriétaire par part sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent nommer une seule et unique personne qui les représente auprès de la Société.

6.2. Les Parts Sociales sont librement cessibles entre Associés et, en cas d'Associé unique, à des tiers.

Inter vivos, la cession de parts sociales à des non-associés est soumise à l'accord au préalable de l'assemblée générale des Associés représentant au moins les trois quarts du capital social de la Société. En cas de décès, la cession des parts sociales de l'associé décédé à de nouveaux associés est soumise à l'accord des autres Associés en assemblée générale, à la majorité des trois-quarts du capital social. Cet accord n'est pas nécessaire cependant si, en cas de décès, les parts sociales sont cédées soit aux parents, descendants ou au conjoint survivant.

La cession de parts sociales n'est opposable à la Société ou aux tiers qu'après avoir été notifiée à la Société ou acceptée par celle-ci conformément aux dispositions de l'article 1690 du code civil.

Pour toutes les autres questions, il est fait référence aux articles 189 et 190 de la Loi.

6.3. Un registre des Associés sera tenu au siège social de la Société conformément aux dispositions de la Loi et il pourra être consulté par chaque associé qui en fait la demande.

6.4. La société peut racheter ses propres parts sociales dans les limites établies par la Loi.

6.5. De plus, la Société aura le droit, dans le cas où la valeur des Actifs Désignés d'une classe particulière tombe en-dessous de leur valeur d'acquisition, entraînant une perte pour la Société, de choisir, à sa discrétion, de racheter les parts sociales de la Classe correspondant à ces Actifs Désignés ainsi que tout instrument de dette émis pour financer l'acquisition des Actifs Désignés, et en contrepartie, de céder et attribuer à ou aux détenteur(s) de ces parts sociales et instruments de dette, les Actifs Désignés concernés.

III. Gestion - représentation

Art. 7. Conseil de gérance.

7.1 La Société est dirigée par un ou plusieurs gérants nommés par résolution de l'Associé unique ou de l'assemblée générale des Associés qui fixe la durée de leur mandat. Si plusieurs gérants ont été nommés, ils formeront un conseil de gérance composé de gérants A et de gérants B. Le(s) gérant(s) ne doivent pas nécessairement être Associé(s).

7.2 Les gérants sont révocables ad nutum.

Art. 8. Pouvoirs du conseil de gérance.

8.1. Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des Associés par la Loi ou les présents Statuts seront de la compétence du gérant unique ou, en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance, qui aura tous les pouvoirs pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformes à l'objet social.

8.2. Des pouvoirs spéciaux et limités pour des tâches spécifiques peuvent être délégués à un ou plusieurs agents, Associés ou non, par le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, par tout gérant A agissant conjointement avec tout gérant B de la Société.

Art. 9. Procédure.

9.1. Le conseil de gérance se réunira aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige ou sur convocation d'un des gérants au lieu indiqué dans l'avis de convocation.

9.2. Il sera donné à tous les gérants un avis écrit de toute réunion du conseil de gérance au moins 24 (vingt-quatre) heures avant la date fixée pour la réunion, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature et les circonstances de cette urgence seront mentionnés dans l'avis de convocation de la réunion du conseil de gérance.

9.3. La réunion peut être valablement tenue sans convocation préalable si tous les membres du conseil de gérance de la Société sont présents ou représentés lors de la réunion et déclarent avoir été dûment informés de la réunion et de son ordre du jour. Il peut aussi être renoncé à la convocation avec l'accord de chaque membre du conseil de gérance de la Société donné par écrit soit en original, soit par télégramme, télex, fax ou courrier électronique.

9.4. Tout gérant pourra se faire représenter à toute réunion du conseil de gérance en désignant par écrit un autre gérant comme son mandataire.

9.5. Le conseil de gérance ne pourra délibérer et agir valablement que si la majorité de ses membres est présente ou représentée. Les résolutions du conseil de gérance sont prises valablement à la majorité des voix exprimées. Les résolutions du conseil de gérance seront consignées dans des procès-verbaux signés par tous les gérants présents ou représentés à la réunion.

9.6. Tout gérant peut participer à toute réunion du conseil de gérance par téléphone ou vidéo conférence ou par tout autre moyen de communication similaire, permettant à toutes les personnes participant à la réunion de s'entendre et de se parler. La participation à la réunion par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à ladite réunion.

9.7. Les résolutions circulaires signées par tous les gérants sont valables et engagent la Société comme si elles avaient été adoptées lors d'une réunion du Conseil valablement convoquée et tenue. Ces signatures peuvent être apposées sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique et peuvent être envoyées par lettre ou téléfax.

Art. 10. Représentation. La Société sera engagée vis-à-vis des tiers (i), en toutes circonstances, par la signature conjointe de tout gérant A et de tout gérant B de la Société, (ii) par la signature individuelle de tout gérant B pour les affaires commerciales jusqu'à un montant de cinq mille euros (EUR 5.000) ou (iii) par les signatures individuelles de toutes personnes à qui de tels pouvoirs de signature ont été valablement délégués conformément à l'article 8.2. des présents Statuts.

Art. 11. Responsabilités des gérants. Les gérants ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle concernant les engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où ces engagements sont pris en conformité avec les présents Statuts et les dispositions applicables de la Loi.

IV. Assemblée générale des associés

Art. 12. Pouvoirs et droits de vote.

12.1. L'Associé unique exerce tous les pouvoirs qui lui sont attribués par la Loi à l'assemblée générale des Associés (l'Assemblée Générale).

12.2. Chaque Associé possède des droits de vote proportionnels au nombre de parts sociales qu'il détient.

12.3. Tout Associé pourra se faire représenter aux assemblées générales des Associés de la Société en désignant par une procuration écrite, soit par lettre, télégramme, télex, télécopie ou courrier électronique une autre personne ou entité comme son mandataire.

Art. 13. Forme - Quorum - Majorité.

13.1. Lorsque le nombre d'Associés n'excède pas vingt-cinq, les décisions des Associés peuvent être prises par résolution circulaire, dont le texte sera envoyé à tous les Associés par écrit, soit en original, soit par télégramme, télex, télécopie ou courrier électronique. Les Associés exprimeront leur vote en signant la résolution circulaire. Les signatures des Associés apparaîtront sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique, et peuvent être envoyées par lettre ou télécopie.

13.2. Les décisions collectives ne sont valablement prises que dans la mesure où elles sont adoptées par des Associés détenant plus de la moitié du capital social.

13.3. Toutefois, les résolutions prises pour la modification des Statuts ou pour la dissolution et la liquidation de la Société seront prises uniquement à la majorité des Associés détenant au moins les trois quarts du capital social de la Société.

V. Comptes annuels - affectation des bénéfices

Art. 14. Exercice social.

14.1. L'exercice social de la Société commence le premier janvier de chaque année et se termine le trente et un décembre.

14.2. Chaque année, à la fin de l'exercice social de la Société, les comptes de la Société sont arrêtés et le gérant ou, en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance dressera un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la Société.

14.3. Tout Associé peut prendre connaissance de l'inventaire et du bilan au siège social de la Société.

Art. 15. Affectation des bénéfices.

15.1. Les bénéfices bruts de la Société repris dans les comptes annuels, après déduction des frais généraux, amortissements et charges constituent le bénéfice net. Un montant de cinq pour cent (5%) sera prélevé sur les bénéfices nets de la Société et sera affecté à la réserve légale jusqu'à ce que cette réserve atteigne dix pour cent (10%) du capital social nominal de la Société.

15.2. Des acomptes sur dividende pourront être distribués à tout moment aux conditions suivantes:

- (i) un état comptable ou un inventaire ou un rapport est dressé par le gérant ou le conseil de gérance de la Société;
- (ii) il ressort de cet état comptable, inventaire ou rapport que des fonds suffisants sont disponibles pour la distribution, étant entendu que le montant à distribuer ne peut excéder les bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social, augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables mais diminué des pertes reportées et des sommes à affecter à la réserve légale;
- (iii) la décision de payer des acomptes sur dividende est prise par l'associé unique ou l'assemblée générale des Associés de la Société;
- (iv) Assurance a été obtenue que les droits des créanciers de la Société ne sont pas menacés.

15.3. Après l'affectation de tous bénéfices au compte de réserve légale mentionné ci-dessus, tous les bénéfices restants seront distribués et payés comme suit:

(i) les détenteurs de Parts Sociales de Classe A auront, proportionnellement au capital investi par chacun d'entre eux en relation avec leur classe de Parts Sociales Traçantes (valeur nominale et, le cas échéant, prime d'émission), droit à un dividende égal à (i) tous produits et revenus dérivés par la Société (en ce compris, sans limitation, les dividendes, plus-value, bonis de liquidation, produits de vente et tous autres produits et revenus) des Actifs Désignés de Classe A, moins (ii) tous coûts ou dépenses lié directement aux Actifs Désignés de Classe A, les points (i) et (ii) étant déterminés par le Conseil de Gérance, et

(ii) les détenteurs de Parts Sociales de Classe B auront, proportionnellement au capital investi par chacun d'entre eux en relation avec leur classe de Parts Sociales Traçantes (valeur nominale et, le cas échéant, prime d'émission), droit à un dividende égal à (i) tous produits et revenus dérivés par la Société (en ce compris, sans limitation, les dividendes, plus-value, bonis de liquidation, produits de vente et tous autres produits et revenus) des Actifs Désignés de Classe B, moins (ii) tous coûts ou dépenses lié directement aux Actifs Désignés de Classe B, les points (i) et (ii) étant déterminés par le Conseil de Gérance.

15.4. L'Assemblée Générale décidera conformément aux dispositions des paragraphes exposés ci-dessus quelle partie du bénéfice sera reportée à la réserve, quelle partie sera distribuée et quelle partie sera reportée aux comptes de surplus non répartis ou, en cas de perte, quelle partie sera retirée des comptes de surplus non répartis.

15.5. La Société aura un compte de surplus non réparti A et un compte de surplus non réparti B. Les détenteurs de Parts Sociales de Classe A auront uniquement droit au compte de surplus non réparti A. Les détenteurs de Parts Sociales de Classe B auront uniquement droit au compte de surplus non réparti B.

15.6. S'il reste un bénéfice après le calcul des intérêts comme indiqué à l'Article 15.5, ce bénéfice sera reporté aux comptes de surplus non répartis A et B, proportionnellement aux Parts Sociales nominales de Classe A et de Classe B détenues, respectivement.

VI. Dissolution - liquidation

Art. 16. Dissolution - Liquidation.

16.1. En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, Associés ou non, nommés par résolution de l'Associé unique ou de l'assemblée générale des Associés qui fixera leurs pouvoirs et rémunération. Sauf disposition contraire prévue dans la résolution du (ou des) gérant(s) ou par la loi, les liquidateurs seront investis des pouvoirs les plus étendus pour la réalisation des actifs et le paiement des dettes de la Société, étant indiqué que le boni de liquidation de la Société sera réparti de la manière prévue à l'article 15.3 des présents Statuts.

16.2. Tout boni de liquidation inclus dans les Actifs Désignés de Classe A et de Classe B, après paiement des dettes de la Société, sera distribué parmi les détenteurs de Parts Sociales de Classe A et les détenteurs de Parts Sociales de Classe B proportionnellement au nombre de parts sociales qu'ils détiennent respectivement.

16.3. Pour les besoins de l'Article 16.2.:

(a) toutes dettes ou dépenses de la Société attribuables à, ou encourues en relation avec, un Actif Désigné seront considérées comme une réduction de la valeur des actifs faisant partie de l'Actif Désigné concerné;

(b) toutes dettes ou dépenses de la Société ne tombant pas dans le point (a) ci-dessus sera considérée comme une réduction de la valeur des actifs des Actifs Désignés proportionnellement à la valeur des actifs qui le composent respectivement;

(c) Au cas où les dettes ou dépenses devant être appliquées en réduction d'un Actif Désigné particulier suivant le point (a) ou (b) ci-dessus excèdent la valeur de cet actif, la valeur de cet actif sera considérée comme nulle pour les besoins de cet Article 16.3, et ce déficit sera appliqué en réduction des autres Actifs Désignés proportionnellement à la valeur des actifs qui les composent respectivement (cette valeur étant calculée, dans le cas de chaque actif, après avoir en premier lieu donné effet aux réductions requises par les paragraphes (a) et (b) ci-dessus).

VII. Disposition générale

17. Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une disposition spécifique par les présents Statuts, il est fait référence aux dispositions de la Loi.

Disposition transitoire

Le premier exercice social débutera à la date du présent acte et se terminera au 31 décembre 2008.

Souscription - libération

Sur ce,

1. M. Fernando Martinez Aguirre, dénommé et représenté comme indiqué ci-dessus, déclare avoir souscrit à trois mille cinq cents (3.500) Parts Sociales de Classe A et neuf cent quarante-cinq (945) Parts Sociales de Classe B dans le capital social de la Société et avoir entièrement libéré ces parts sociales par un apport en numéraire d'un montant de quatre mille quatre cent quarante-cinq euros (EUR 4.445),

2. M. Ignacio Izuzquiza Fernández, dénommé et représenté comme indiqué ci-dessus, déclare avoir souscrit à trois mille (3.000) Parts Sociales de Classe A et six cent quatre-vingt-quinze (695) Parts Sociales de Classe B dans le capital social de la Société et avoir entièrement libéré ces parts sociales par un apport en numéraire d'un montant de trois mille six cent quatre-vingt-quinze euros (EUR 3.695),

3. M. Rafael Calvo Gonzáles-Gallarza, dénommé et représenté comme indiqué ci-dessus, déclare avoir souscrit à trois mille cinq cents (3.500) Parts Sociales de Classe A et huit cent soixante (860) Parts Sociales de Classe B dans le capital social de la Société et avoir entièrement libéré ces parts sociales par un apport en numéraire d'un montant de quatre mille trois cent soixante euros (EUR 4.360).

4. Le montant total de douze mille cinq cents euros (12.500) est à la disposition de la Société, dont la preuve a été apportée au notaire instrumentant, qui le reconnaît expressément.

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société en raison de sa constitution s'élèvent approximativement à EUR 1.800.- (mille huit cents euros).

Résolutions des associés

Immédiatement après la constitution de la Société, les Associés, représentant l'intégralité du capital social souscrit ont pris les résolutions suivantes:

1. Les personnes suivantes sont nommées gérants de la Société pour une durée indéterminée:

(a) gérant A:

- M. Fernando Martinez Aguirre, né le 1^{er} mai 1966 à Madrid, Espagne, de résidence professionnelle à Fortuny, 6 - 2^o, 28010 Madrid, Espagne;

(b) gérants B:

- M. Eric Angelo Michel Magrini, né le 20 avril 1963 à Luxembourg, de résidence professionnelle au 65, boulevard Grande Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, et

- M. Philippe Toussaint, né le 2 septembre 1975 à Arlon, Belgique, de résidence professionnelle au 65, boulevard Grande Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg.

2. Le siège social de la Société est établi au 65, boulevard Grande Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg.

Déclaration

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare qu'à la requête de la partie comparante ci-dessus, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une traduction française, et qu'en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la partie comparante, celle-ci a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: K. KUSZEWSKA et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 22 mai 2008. Relation: LAC/2008/20628. — Reçu soixante-deux euros cinquante cents (0,50% = 62,50.- EUR).

Le Receveur ff. (signé): F. SCHNEIDER.

POUR COPIE CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 mai 2008.

Henri HELLINCKX.

Référence de publication: 2008071173/242/610.

(080080140) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2008.

Vermont International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 71.229.

Extrait des résolutions prises lors de la réunion du conseil d'administration tenue en date du 28 avril 2008

Le Conseil d'administration accepte la démission de Monsieur Massimo Gilotti, employé privé, avec adresse professionnelle 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg.

Le Conseil d'administration coopte en remplacement Monsieur Gilles Jacquet, employé privé, avec adresse professionnelle 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg.

Le Conseil d'Administration soumettra cette cooptation à l'assemblée générale, lors de sa première réunion pour qu'elle procède à l'élection définitive.

Le Conseil d'Administration se compose dès lors comme suit:

- Lux Business Management Sàrl, ayant son siège social 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg.
- Lux Konzern Sàrl, ayant son siège social 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg.
- Monsieur Gilles Jacquet, employé privé, avec adresse professionnelle 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg.

Luxembourg, le 28 avril 2008.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2008070121/655/25.

Enregistré à Luxembourg, le 16 mai 2008, réf. LSO-CQ03954. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080078700) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2008.

FR Horizon Topco Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2763 Luxembourg, 9, rue Sainte Zithe.

R.C.S. Luxembourg B 138.941.

STATUTES

In the year two thousand and eight, on the twenty-second day of May.

Before us, Maître Martine Schaeffer, notary residing at Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

6922767 Holding (Cayman) Inc., a Cayman Islands exempted limited partnership, having its registered office at Walker House, Mary Street, George Town, Grand Cayman, KY1-9002, Grand Caymans, registered under number WK- 204856,

here represented by Sophie Arvieux, lawyer, with professional address in Luxembourg, by virtue of a power of attorney given in Greenwich (USA), on May 21, 2008.

Such power of attorney, after having been signed *ne varietur* by the representative of the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to this deed for the purpose of registration.

The appearing party, represented as above, has requested the undersigned notary, to state as follows the articles of incorporation of a private limited liability company (*société à responsabilité limitée*), which is hereby incorporated:

I. Name - registered office - object - duration

Art. 1. Name. The name of the company is "FR Horizon Topco Sàrl" (the Company). The Company is a private limited liability company (*société à responsabilité limitée*) governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg and, in particular, the law of August 10, 1915, on commercial companies, as amended (the Law), and these articles of incorporation (the Articles).

Art. 2. Registered office.

2.1. The registered office of the Company is established in Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg. It may be transferred within the municipality by a resolution of the board of managers (the Board). The registered office may be transferred to any other place in the Grand-Duchy of Luxembourg by a resolution of the shareholders, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.

2.2. Branches, subsidiaries or other offices may be established in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the Board. Where the Board determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent and that these developments or events may interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these circumstances. Such temporary measures have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, remains a Luxembourg incorporated company.

Art. 3. Corporate object.

3.1 The purpose of the Company is the acquisition of participations, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever and the management of such participations. The Company may in particular acquire by subscription, purchase and exchange or in any other manner any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally, any securities and financial instruments issued by any public or private entity. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. It may further invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin.

3.2. The Company may borrow in any form, except by way of public offer. It may issue, by way of private placement only, notes, bonds and any kind of debt and equity securities. The Company may lend funds including, without limitation, the proceeds of any borrowings, to its subsidiaries, affiliated companies and any other companies. The Company may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over all or some of its assets to guarantee its own obligations and those of any other company, and, generally, for its own benefit and that of any other company or person. For the avoidance of doubt, the Company may not carry out any regulated activities of the financial sector without having obtained the required authorisation.

3.3. The Company may use any techniques and instruments to efficiently manage its investments and to protect itself against credit risks, currency exchange exposure, interest rate risks and other risks.

3.4. The Company may carry out any commercial, financial or industrial operations and any transactions with respect to real estate or movable property which, directly or indirectly, favour or relate to its corporate object.

Art 4. Duration.

4.1. The Company is formed for an unlimited duration.

4.2 The Company is not dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or several shareholders.

II. Capital - shares

Art. 5. Capital.

5.1. The share capital is set at twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500.-), represented by twelve thousand five hundred (12,500) shares in registered form, having a par value of one euro (EUR 1.-) each, all subscribed and fully paid-up.

5.2. The share capital may be increased or decreased in one or several times by a resolution of the shareholders, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.

Art. 6. Shares.

6.1. The shares are indivisible and the Company recognises only one (1) owner per share.

6.2. Shares are freely transferable among shareholders.

Where the Company has a sole shareholder, shares are freely transferable to third parties.

Where the Company has more than one shareholder, the transfer of shares (inter vivos) to third parties is subject to the prior approval of the shareholders representing at least three-quarters (3/4) of the share capital.

The transfer of shares by reason of death to third parties must be approved by the shareholders representing three-quarters (3/4) of the rights owned by the survivors.

A share transfer is only binding upon the Company or third parties following a notification to, or acceptance by, the Company in accordance with article 1690 of the Civil Code.

6.3. A register of shareholders is kept at the registered office and may be examined by each shareholder upon request.

6.4. The Company may redeem its own shares provided that the Company has sufficient distributable reserves for that purpose or if the redemption results from a reduction of the Company's share capital.

III. Management - representation**Art. 7. Appointment and removal of managers.**

7.1. The Company is managed by one or more managers appointed by a resolution of the shareholders, which sets the term of their office. The managers need not be shareholders.

7.2. The managers may be removed at any time (with or without cause) by a resolution of the shareholders.

Art. 8. Board of managers. If several managers are appointed, they constitute the board of managers (the Board) composed of class A managers and class B managers.

8.1. Powers of the board of managers

(i) All powers not expressly reserved to the shareholder(s) by the Law or the Articles fall within the competence of the Board, who has all powers to carry out and approve all acts and operations consistent with the corporate object.

(ii) Special and limited powers may be delegated for specific matters to one or more agents by the Board.

8.2. Procedure

(i) The Board meets upon the request of any two (2) managers, at the place indicated in the convening notice which, in principle, is in Luxembourg.

(ii) Written notice of any meeting of the Board is given to all managers at least twenty-four (24) hours in advance, except in case of emergency, the nature and circumstances of which are set forth in the notice of the meeting.

(iii) No notice is required if all members of the Board are present or represented and if they state to have full knowledge of the agenda of the meeting. Notice of a meeting may also be waived by a manager, either before or after a meeting. Separate written notices are not required for meetings that are held at times and places indicated in a schedule previously adopted by the Board.

(iv) A manager may grant a power of attorney to another manager in order to be represented at any meeting of the Board.

(v) The Board can validly deliberate and act only if a majority of its members is present or represented and at least one class A manager and one class B manager is present or represented. Resolutions of the Board are validly taken by a majority of the votes cast provided that at least one class A manager approves the resolution. The resolutions of the Board are recorded in minutes signed by the chairman of the meeting or, if no chairman has been appointed, by all the managers present or represented.

(vi) Any manager may participate in any meeting of the Board by telephone or video conference or by any other means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to identify, hear and speak to each other. The participation by these means is deemed equivalent to a participation in person at a meeting duly convened and held.

(vii) Circular resolutions signed by all the managers (the Managers Circular Resolutions), are valid and binding as if passed at a Board meeting duly convened and held and bear the date of the last signature.

8.3. Representation

(i) The Company is bound towards third parties in all matters by the joint signatures of one class A manager and one class B manager.

(ii) The Company is also bound towards third parties by the signature of any persons to whom special powers have been delegated.

Art. 9. Sole manager.

9.1. If the Company is managed by a sole manager, any reference in the Articles to the Board or the managers is to be read as a reference to such sole manager, as appropriate.

9.2. The Company is bound towards third parties by the signature of the sole manager.

9.3. The Company is also bound towards third parties by the signature of any persons to whom special powers have been delegated.

Art. 10. Liability of the managers.

10.1. The managers may not, by reason of their mandate, be held personally liable for any commitments validly made by them in the name of the Company, provided such commitments comply with the Articles and the Law.

IV. Shareholder(s)**Art. 11. General meetings of shareholders and shareholders circular resolutions.****11.1. Powers and voting rights**

(i) Resolutions of the shareholders are adopted at a general meeting of shareholders (the General Meeting) or by way of circular resolutions (the Shareholders Circular Resolutions) in case the number of shareholders of the Company is less or equal to twenty-five.

(ii) Where resolutions are to be adopted by way of Shareholders Circular Resolutions, the text of the resolutions is sent to all the shareholders, in accordance with the Articles. Shareholders Circular Resolutions signed by all the shareholders are valid and binding as if passed at a General Meeting duly convened and held and bear the date of the last signature.

(iii) Each share entitles to one (1) vote.

11.2. Notices, quorum, majority and voting procedures

(i) The shareholders are convened to General Meetings or consulted in writing at the initiative of any manager or shareholders representing more than one-half (1/2) of the share capital.

(ii) Written notice of any General Meeting is given to all shareholders at least eight (8) calendar days in advance of the date of the meeting, except in case of emergency, the nature and circumstances of which are set forth in the notice of the meeting.

(iii) General Meetings are held at such place and time specified in the notices.

(iv) If all the shareholders are present or represented and consider themselves as duly convened and informed of the agenda of the meeting, the General Meeting may be held without prior notice.

(v) A shareholder may grant a written power of attorney to another person, whether or not a shareholder, in order to be represented at any General Meeting.

(vi) Resolutions to be adopted at General Meetings or by way of Shareholders Circular Resolutions are passed by shareholders owning more than one-half (1/2) of the share capital. If this majority is not reached at the first General Meeting or first written consultation, the shareholders are convened by registered letter to a second General Meeting or consulted a second time and the resolutions are adopted at the General Meeting or by Shareholders Circular Resolutions by a majority of the votes cast, regardless of the proportion of the share capital represented.

(vii) The Articles are amended with the consent of a majority (in number) of shareholders owning at least three-quarters (3/4) of the share capital.

(viii) Any change in the nationality of the Company and any increase of a shareholder's commitment in the Company require the unanimous consent of the shareholders.

Art. 12. Sole shareholder.

12.1 Where the number of shareholders is reduced to one (1), the sole shareholder exercises all powers conferred by the Law to the General Meeting.

12.2. Any reference in the Articles to the shareholders and the General Meeting or to Shareholders Circular Resolutions is to be read as a reference to such sole shareholder or the resolutions of the latter, as appropriate.

12.3. The resolutions of the sole shareholder are recorded in minutes or drawn up in writing.

V. Annual accounts - allocation of profits - supervision**Art. 13. Financial year and approval of annual accounts.**

13.1. The financial year begins on the first (1) of January and ends on the thirty-first (31) of December of each year.

13.2. Each year, the Board prepares the balance sheet and the profit and loss account, as well as an inventory indicating the value of the Company's assets and liabilities, with an annex summarising the Company's commitments and the debts of the manager(s) and shareholders towards the Company.

13.3. Each shareholder may inspect the inventory and the balance sheet at the registered office.

13.4. The balance sheet and profit and loss account are approved at the annual General Meeting or by way of Shareholders Circular Resolutions within six (6) months from the closing of the financial year.

13.5. In case the number of shareholders of the Company exceeds twenty-five (25), the annual General Meeting shall be held each year on the the first Tuesday of June each year at 3.00 pm at the registered office of the Company, and if such day is not a day on which banks are opened for general business in the city of Luxembourg (i.e. a Business Day), on the next following Business Day at the same time and place.

Art. 14. Commissaire aux comptes - Réviseurs d'entreprises.

14.1. In case the number of shareholders of the Company exceeds twenty-five (25), the supervision of the Company shall be entrusted to one or more statutory auditor(s) (commissaire(s) aux comptes), who may or may not be shareholders.

14.1 The operations of the Company are supervised by one or several réviseurs d'entreprises, when so required by law.

14.2. The shareholders appoint the commissaires aux comptes, if any and réviseurs d'entreprises, if any, and determine their number, remuneration and the term of their office, which may not exceed six (6) years. The commissaires aux comptes and the réviseurs d'entreprises may be re-appointed.

Art. 15. Allocation of profits.

15.1. From the annual net profits of the Company, five per cent (5%) is allocated to the reserve required by Law. This allocation ceases to be required when the legal reserve reaches an amount equal to ten per cent (10%) of the share capital.

15.2. The shareholders determine how the balance of the annual net profits is disposed of. It may allocate such balance to the payment of a dividend, transfer such balance to a reserve account or carry it forward.

15.3. Interim dividends may be distributed, at any time, under the following conditions:

(i) interim accounts are drawn up by the Board;

(ii) these interim accounts show that sufficient profits and other reserves (including share premium) are available for distribution; it being understood that the amount to be distributed may not exceed profits made since the end of the last financial year for which the annual accounts have been approved, if any, increased by carried forward profits and distributable reserves, and decreased by carried forward losses and sums to be allocated to the legal reserve;

(iii) the decision to distribute interim dividends must be taken by the shareholders within two (2) months from the date of the interim accounts;

(iv) the rights of the creditors of the Company are not threatened, taking into account the assets of the Company; and

(v) where the interim dividends paid exceed the distributable profits at the end of the financial year, the shareholders must refund the excess to the Company.

VI. Dissolution - liquidation

16.1. The Company may be dissolved at any time, by a resolution of the shareholders, adopted by one-half (1/2) of the shareholders holding three-quarters (3/4) of the share capital. The shareholders appoint one or several liquidators, who need not be shareholders, to carry out the liquidation and determine their number, powers and remuneration. Unless otherwise decided by the shareholders, the liquidators have the broadest powers to realise the assets and pay the liabilities of the Company.

16.2. The surplus after the realisation of the assets and the payment of the liabilities is distributed to the shareholders in proportion to the shares held by each of them.

VII. General provisions

17.1. Notices and communications are made or waived and the Managers Circular Resolutions as well as the Shareholders Circular Resolutions are evidenced in writing, by telegram, telefax, e-mail or any other means of electronic communication.

17.2. Powers of attorney are granted by any of the means described above. Powers of attorney in connection with Board meetings may also be granted by a manager in accordance with such conditions as may be accepted by the Board.

17.3. Signatures may be in handwritten or electronic form, provided they fulfil all legal requirements to be deemed equivalent to handwritten signatures. Signatures of the Managers Circular Resolutions or the Shareholders Circular Resolutions, as the case may be, are affixed on one original or on several counterparts of the same document, all of which taken together constitute one and the same document.

17.4. All matters not expressly governed by the Articles are determined in accordance with the Law and, subject to any non waivable provisions of the law, any agreement entered into by the shareholders from time to time.

Transitory provision

The first financial year begins on the date of this deed and ends on December 31, 2008.

Subscription and payment

6922767 Holding (Cayman) Inc., represented as stated above, subscribes to twelve thousand five hundred (12,500) shares in registered form, with a par value of one euro (EUR 1.-) each, and agrees to pay them in full by a contribution in cash in the amount of twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500.-).

The amount of twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500.-) is at the disposal of the Company, evidence of which has been given to the undersigned notary.

72702

Costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever to be borne by the Company in connection with its incorporation are estimated at approximately two thousand two hundred (2.200,-) euro.

Resolutions of the sole shareholder

Immediately after the incorporation of the Company, the sole shareholder of the Company, representing the entire subscribed capital, has passed the following resolutions:

1. The following persons are appointed as class A managers of the Company for an indefinite period:

Mark Mc Comiskey, born on October 14, 1972 in Dublin (Ireland), with professional address at First Reserve Corporation, One Lafayette Place, Greenwich, CT 06830, United States of America; and

Dod Wales, born on November 26, 1976 in Cincinnati, Ohio (United States of America), with professional address at First Reserve Corporation, One Lafayette Place, Greenwich, CT 06830, United States of America.

2. The following persons are appointed as class B managers of the Company for an indefinite period:

Richard Brekelmans, born in Amsterdam (The Netherlands), on September 12, 1960, with professional address at 9, rue Sainte Zithe, L-2763 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg;

Lambertus Seerden, born in Smalingerland (The Netherlands), on October 8, 1969 with professional address at 9, rue Sainte Zithe, L-2763 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg; and

Johan Dejans, born in Aarschot (Belgium) on November 17, 1966 with professional address at 9, rue Sainte Zithe, L-2763 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

3. The registered office of the Company is set at 9, rue Sainte Zithe, L-2763 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

Declaration

The undersigned notary, who understands and speaks English, states that, on the request of the appearing party, this deed is drawn up in English, followed by a French version and, in case of divergences between the English text and the French text, the English text prevails.

WHEREOF this deed was drawn up in Luxembourg, on the day stated above.

This deed has been read to the representative of the appearing party, and signed by the latter with the undersigned notary.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille huit, le vingt-deuxième jour de mai.

Par-devant Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

6922767 Holding (Cayman) Inc., une société existant selon le droit des Iles Cayman, ayant son siège social à Walker House, Mary Street, George Town, Grand Cayman, KY1-9002, Grand Cayman, immatriculée sous le numéro WK-204856, ici représentée par Sophie Arvieux, Juriste, avec adresse professionnelle à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Greenwich (USA), le 21 mai 2008.

Ladite procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour les formalités de l'enregistrement.

La partie comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, a prié le notaire instrumentant d'acter de la façon suivante les statuts d'une société à responsabilité limitée qui est ainsi constituée:

I. Dénomination - siège social - objet - durée

Art. 1^{er}. Dénomination. Le nom de la société est "FR Horizon Topco Sàrl" (la Société). La Société est une société à responsabilité limitée régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, et en particulier par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi), ainsi que par les présents statuts (les Statuts).

Art. 2. Siège social.

2.1 Le siège social de la Société est établi à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans la commune par décision du conseil de gérance (le Conseil). Le siège social peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une résolution des associés, selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

2.2 Il peut être créé des succursales, filiales ou autres bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger par décision du Conseil. Lorsque le Conseil estime que des développements ou événements extraordinaires d'ordre politique ou militaire se sont produits ou sont imminents, et que ces développements ou événements sont de nature compromettre les activités normales de la Société à son siège social, ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger, le siège social peut être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances. Ces mesures provisoires n'ont aucun effet sur la nationalité de la Société qui, nonobstant le transfert provisoire de son siège social, reste une société luxembourgeoise.

Art. 3. Objet social.

3.1 L'objet de la Société est la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans toutes sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit, et la gestion de ces participations. La Société peut notamment acquérir par souscription, achat et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et autres instruments de dette, et plus généralement, toutes valeurs et instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle peut participer à la création, au développement, à la gestion et au contrôle de toute société ou entreprise. Elle peut en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

3.2. La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit, sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission de billets à ordre, d'obligations et de titres et instruments de toute autre nature. La Société peut prêter des fonds, y compris notamment, les revenus de tous emprunts, à ses filiales, sociétés affiliées ainsi qu'à toutes autres sociétés. La Société peut également consentir des garanties et nantir, céder, grever de charges ou autrement créer et accorder des sûretés sur toute ou partie de ses actifs afin de garantir ses propres obligations et celles de toute autre société et, de manière générale, en sa faveur et en faveur de toute autre société ou personne. En tout état de cause, la Société ne peut effectuer aucune activité réglementée du secteur financier sans avoir obtenu l'autorisation requise.

3.3. La Société peut employer toutes les techniques et instruments nécessaires à une gestion efficace de ses investissements et à sa protection contre les risques de crédit, les fluctuations monétaires, les fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.

3.4. La Société peut effectuer toutes les opérations commerciales, financières ou industrielles et toutes les transactions concernant des biens immobiliers ou mobiliers qui, directement ou indirectement, favorisent ou se rapportent à son objet social.

Art. 4. Durée.

4.1. La Société est formée pour une durée indéterminée.

4.2. La Société n'est pas dissoute en raison de la mort, de la suspension des droits civils, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre évènement similaire affectant un ou plusieurs associés.

II. Capital - parts sociales

Art.5. Capital.

5.1. Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500.-), représenté par douze mille cinq cents (12.500) parts sociales sous forme nominative, ayant une valeur nominale de un euro (EUR 1.-) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.

5.2. Le capital social peut être augmenté ou réduit à une ou plusieurs reprises par une résolution des associés, adoptée selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

Art. 6. Parts sociales.

6.1. Les parts sociales sont indivisibles et la Société ne reconnaît qu'un (1) seul propriétaire par part sociale.

6.2. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés.

Lorsque la Société a un associé unique, les parts sociales sont librement cessibles aux tiers.

Lorsque la Société a plus d'un associé, la cession des parts sociales (inter vivos) à des tiers est soumise à l'accord préalable des associés représentant au moins les trois-quarts (3/4) du capital social.

La cession de parts sociales à un tiers par suite du décès doit être approuvée par les associés représentant les trois-quarts (3/4) des droits détenus par les survivants.

Une cession de parts sociales n'est opposable à l'égard de la Société ou des tiers, qu'après avoir été notifiée à la Société ou acceptée par celle-ci conformément à l'article 1690 du Code Civil.

6.3. Un registre des associés est tenu au siège social et peut être consulté à la demande de chaque associé.

6.4. La Société peut racheter ses propres parts sociales à condition que la Société ait des réserves distribuables suffisantes à cet effet ou que le rachat résulte de la réduction du capital social de la Société.

III. Gestion - représentation

Art. 7. Nomination et révocation des gérants.

7.1 La Société est gérée par un ou plusieurs gérants nommés par une résolution des associés, qui fixe la durée de leur mandat. Les gérants ne doivent pas être associés.

7.2 Les gérants sont révocables à tout moment (avec ou sans raison) par une décision des associés.

Art. 8. Conseil de gérance. Si plusieurs gérants sont nommés, ils constituent le conseil de gérance (le Conseil) composé de gérants de classe A et de gérant de classe B.

8.1. Pouvoirs du conseil de gérance

(i) Tous les pouvoirs non expressément réservés par la Loi ou les Statuts à ou aux associés sont de la compétence du Conseil, qui a tous les pouvoirs pour effectuer et approuver tous les actes et opérations conformes à l'objet social.

(ii) Des pouvoirs spéciaux et limités peuvent être délégués par le Conseil à un ou plusieurs agents pour des tâches spécifiques.

8.2. Procédure

(i) Le Conseil se réunit sur convocation d'au moins deux (2) gérants au lieu indiqué dans l'avis de convocation, qui en principe, est au Luxembourg.

(ii) Il est donné à tous les gérants une convocation écrite de toute réunion du Conseil au moins vingt-quatre (24) heures à l'avance, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature et les circonstances de cette urgence sont mentionnées dans la convocation à la réunion.

(iii) Aucune convocation n'est requise si tous les membres du Conseil sont présents ou représentés et s'ils déclarent avoir parfaitement eu connaissance de l'ordre du jour de la réunion. Un gérant peut également renoncer à la convocation à une réunion, que ce soit avant ou après ladite réunion. Des convocations écrites séparées ne sont pas exigées pour des réunions se tenant dans des lieux et à des heures fixés dans un calendrier préalablement adopté par le Conseil.

(iv) Un gérant peut donner une procuration à un autre gérant afin de le représenter à toute réunion du Conseil.

(v) Le Conseil ne peut délibérer et agir valablement que si la majorité de ses membres sont présents ou représentés et au moins un gérant de classe A et un gérant de classe B sont présents ou représentés. Les décisions du Conseil sont valablement adoptées à la majorité des voix exprimées à condition qu'au moins un gérant de classe A ait approuvé la décision. Les décisions du Conseil sont consignées dans des procès-verbaux signés par le président de la réunion ou, si aucun président n'a été nommé, par tous les gérants présents ou représentés.

(vi) Tout gérant peut participer à toute réunion du Conseil par téléphone ou visio- conférence ou par tout autre moyen de communication permettant à l'ensemble des personnes participant à la réunion de s'identifier, de s'entendre et de se parler. La participation par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à une réunion valablement convoquée et tenue.

(vii) Des résolutions circulaires signées par tous les gérants (les Résolutions Circulaires des Gérants) sont valables et engagent la Société comme si elles avaient été adoptées lors d'une réunion du Conseil valablement convoquée et tenue et portent la date de la dernière signature.

8.3. Représentation

(i) La Société est engagée vis-à-vis des tiers en toutes circonstances par les signatures conjointes d'un gérant de classe A et d'un gérant de classe B.

(ii) La Société est également engagée vis-à-vis des tiers par la signature de toutes personnes à qui des pouvoirs spéciaux ont été délégués.

Art. 9. Gérant unique.

9.1. Si la Société est gérée par un gérant unique, toute référence dans les Statuts au Conseil ou aux gérants doit être considérée, le cas échéant, comme une référence au gérant unique.

9.2. La Société est engagée vis-à-vis des tiers par la signature du gérant unique.

9.3. La Société est également engagée vis-à-vis des tiers par la signature de toutes personnes à qui des pouvoirs spéciaux ont été délégués.

Art. 10. Responsabilité des gérants.

10.1. Les gérants ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle concernant les engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où ces engagements sont conformes aux Statuts et à la Loi.

IV. Associé(s)

Art. 11. Assemblées générales des associés et résolutions circulaires des associés.

11.1. Pouvoirs et droits de vote

(i) Les résolutions des associés sont adoptées en assemblée générale des associés (l'Assemblée Générale) ou par voie de résolutions circulaires (les Résolutions Circulaires des Associés).

(ii) Dans le cas où les résolutions sont adoptées par Résolutions Circulaires des Associés, le texte des résolutions est communiqué à tous les associés, conformément aux Statuts. Les Résolutions Circulaires des Associés signées par tous les associés sont valables et engagent la Société comme si elles avaient été adoptées lors d'une Assemblée Générale valablement convoquée et tenue et portent la date de la dernière signature.

(iii) Chaque part sociale donne droit à un (1) vote.

11.2. Convocations, quorum, majorité et procédure de vote

(i) Les associés sont convoqués aux Assemblées Générales ou consultés par écrit à l'initiative de tout gérant ou des associés représentant plus de la moitié (1/2) du capital social.

(ii) Une convocation écrite à toute Assemblée Générale est donnée à tous les associés au moins huit (8) jours avant la date de l'assemblée, sauf en cas d'urgence, auquel cas, la nature et les circonstances de cette urgence sont précisées dans la convocation à ladite assemblée.

(iii) Les Assemblées Générales seront tenues au lieu et heure précisés dans les convocations.

(iv) Si tous les associés sont présents ou représentés et se considèrent comme ayant été valablement convoqués et informés de l'ordre du jour de l'assemblée, l'Assemblée Générale peut se tenir sans convocation préalable.

(v) Un associé peut donner une procuration écrite à toute autre personne, associé ou non, afin de le représenter à toute Assemblée Générale.

(vi) Les décisions à adopter par l'Assemblée Générale ou par Résolutions Circulaires des Associés sont adoptées par des associés détenant plus de la moitié (1/2) du capital social. Si cette majorité n'est pas atteinte à la première Assemblée Générale ou première consultation écrite, les associés sont convoqués par lettre recommandée à une seconde Assemblée Générale ou consultés une seconde fois, et les décisions sont adoptées par l'Assemblée Générale ou par Résolutions Circulaires des Associés à la majorité des voix exprimées, sans tenir compte de la proportion du capital social représenté.

(vii) Les Statuts sont modifiés avec le consentement de la majorité (en nombre) des associés détenant au moins les trois-quarts (3/4) du capital social.

(viii) Tout changement de nationalité de la Société ainsi que toute augmentation de l'engagement d'un associé dans la Société exige le consentement unanime des associés.

Art. 12. Associé unique.

12.1. Dans le cas où le nombre des associés est réduit à un (1), l'associé unique exerce tous les pouvoirs conférés par la Loi à l'Assemblée Générale.

12.2. Toute référence dans les Statuts aux associés et à l'Assemblée Générale ou aux Résolutions Circulaires des Associés doit être considérée, le cas échéant, comme une référence à l'associé unique ou aux résolutions de ce dernier.

12.3. Les résolutions de l'associé unique sont consignées dans des procès-verbaux ou rédigées par écrit

V. Comptes annuels - affectation des bénéfices - contrôle

Art. 13. Exercice social et approbation des comptes annuels.

13.1. L'exercice social commence le premier (1) janvier et se termine le trente-et-un (31) décembre de chaque année.

13.2. Chaque année, le Conseil dresse le bilan et le compte de profits et pertes, ainsi qu'un inventaire indiquant la valeur des actifs et passifs de la Société, avec une annexe résumant les engagements de la Société ainsi que les dettes du ou des gérants et des associés envers la Société.

13.3. Tout associé peut prendre connaissance de l'inventaire et du bilan au siège social.

13.4. Le bilan et le compte de profits et pertes sont approuvés par l'Assemblée Générale annuelle ou par Résolutions Circulaires des Associés dans les six (6) mois de la clôture de l'exercice social.

13.5. Lorsque le nombre d'associés de la Société excède vingt-cinq (25) associés, l'Assemblée Générale annuelle doit se tenir chaque année le premier mardi du mois de juin à 15 heures au siège social de la Société, et si ce jour n'est pas un jour ouvrable pour les banques à Luxembourg (un Jour Ouvrable), le Jour Ouvrable suivant à la même heure et au même lieu.

Art. 14. Réviseurs d'entreprises.

14.1. Lorsque le nombre d'associés de la Société excède vingt-cinq (25) associés, les opérations de la Société sont contrôlées par un ou plusieurs commissaire(s) aux comptes, qui peuvent être associés ou non.

14.2. Les opérations de la Société seront supervisées par un ou plusieurs réviseurs d'entreprise, dans les cas prévus par la loi.

14.3 Les associés devront nommer le(s) commissaire(s) aux comptes/ réviseurs d'entreprise et déterminer leur nombre, leur rémunération et la durée de leur mandat, lequel ne pourra dépasser six (6) ans. Le(s) commissaire(s) aux comptes/ réviseur d'entreprise pourront être réélus.

Art. 15. Affectation des bénéfices.

15.1. Cinq pour cent (5 %) des bénéfices nets annuels de la Société sont affectés à la réserve requise par la Loi. Cette affectation cesse d'être exigée quand la réserve légale atteint dix pour cent (10 %) du capital social.

15.2. Les associés décident de l'affectation du solde des bénéfices nets annuels. Ils peuvent allouer ce bénéfice au paiement d'un dividende, l'affecter à un compte de réserve ou le reporter.

15.3. Des dividendes intérimaires peuvent être distribués, à tout moment, aux conditions suivantes:

(i) des comptes intérimaires sont établis par le Conseil;

(ii) ces comptes intérimaires montrent que des bénéfices et autres réserves (en ce compris la prime d'émission) suffisants sont disponibles pour une distribution; étant entendu que le montant à distribuer ne peut excéder le montant des bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social dont les comptes annuels ont été approuvés, le cas échéant, augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables, et réduit par les pertes reportées et les sommes à affecter à la réserve légale;

(iii) la décision de distribuer des dividendes intérimaires doit être adoptée par les associés dans les deux (2) mois suivant la date des comptes intérimaires;

(iv) les droits des créanciers de la Société ne sont pas menacés, compte tenu des actifs de la Société; et

(v) si les dividendes intérimaires qui ont été distribués excèdent les bénéfices distribuables à la fin de l'exercice social, les associés doivent reverser l'excès à la Société.

VI. Dissolution - liquidation

16.1. La Société peut être dissoute à tout moment, par une résolution des associés adoptée par la moitié (1/2) des associés détenant les trois-quarts (3/4) du capital social. Les associés nomment un ou plusieurs liquidateurs, qui n'ont pas besoin d'être associés, pour réaliser la liquidation et déterminent leur nombre, pouvoirs et rémunération. Sauf décision contraire des associés, les liquidateurs sont investis des pouvoirs les plus étendus pour réaliser les actifs et payer les dettes de la Société.

16.2. Le boni de liquidation après la réalisation des actifs et le paiement des dettes est distribué aux associés proportionnellement aux parts sociales détenues par chacun d'entre eux.

VII. Dispositions générales

17.1. Les convocations et communications, respectivement les renoncations à celles-ci, sont faites, et les Résolutions Circulaires des Gérants ainsi que les Résolutions Circulaires des Associés sont établies par écrit, télégramme, télécopie, e-mail ou tout autre moyen de communication électronique.

17.2. Les procurations sont données par tout moyen mentionné ci-dessus. Les procurations relatives aux réunions du Conseil peuvent également être données par un gérant conformément aux conditions acceptées par le Conseil.

17.3. Les signatures peuvent être sous forme manuscrite ou électronique, à condition de satisfaire aux conditions légales pour être assimilées à des signatures manuscrites. Les signatures des Résolutions Circulaires des Gérants ou des Résolutions Circulaires des Associés, selon le cas, sont apposées sur un original ou sur plusieurs copies du même document, qui ensemble, constituent un seul et unique document.

17.4. Pour tous les points non expressément prévus par les Statuts, il est fait référence à la Loi et, sous réserve des dispositions légales d'ordre public, à tout accord conclu de temps à autre entre les associés.

Disposition transitoire

Le premier exercice social commence à la date du présent acte et s'achève le 31 décembre 2008.

Souscription et libération

6922767 Holding (Cayman) Inc., représenté comme indiqué ci-dessus, déclare souscrire à douze mille cinq cents (12.500) parts sociales sous forme nominative, d'une valeur nominale de un euro (EUR 1.-) chacune, et de les libérer intégralement par un apport en numéraire d'un montant de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500.-).

Le montant de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500.-) est à la disposition de la Société, comme il a été prouvé au notaire instrumentant.

Frais

Les dépenses, coûts, honoraires et charges de toutes sortes qui incombent à la Société du fait de sa constitution s'élèvent approximativement à deux mille deux cents (2.200,-) euros.

Résolutions de l'associé unique

Immédiatement après la constitution de la Société, l'associé unique de la Société, représentant l'intégralité du capital social souscrit, ont pris les résolutions suivantes:

1. Les personnes suivantes sont nommées en qualité de gérants de classe A de la Société pour une durée indéterminée:

Mark Mc Comiskey, né le 14 octobre 1972 à Dublin (Irlande), ayant son adresse professionnelle à First Reserve Corporation, One Lafayette Place, Greenwich, CT 06830, Etats-Unis d'Amérique; et

Dod Wales, né le 26 novembre 1976 à Cincinnati, Ohio (Etats-Unis d'Amérique), ayant son adresse professionnelle à First Reserve Corporation, One Lafayette Place, Greenwich, CT 06830, Etats-Unis d'Amérique.

2. Les personnes suivantes sont nommées en qualité de gérants de classe B de la Société pour une durée indéterminée:

Richard Brekelmans, né à Amsterdam (Pays-Bas), le 12 septembre 1960, ayant son adresse professionnelle au 9, rue Sainte Zithe, L-2763 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg;

Lambertus Seerden, né à Smallingerland (Pays-Bas), le 8 octobre 1969 ayant son adresse professionnelle au 9, rue Sainte Zithe, L-2763 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg; et

Johan Dejans, né à Aarschot (Belgique), le 17 novembre 1966 ayant son adresse professionnelle au 9, rue Sainte Zithe, L-2763 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

3. Le siège social de la Société est établi au 9, rue Sainte Zithe, L-2763 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Déclaration

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare que, à la requête de la partie comparante, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une traduction française et que, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fait foi.

Fait et passé à Luxembourg, à la date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte ayant été faite au mandataire de la partie comparante, celui-ci a signé avec le notaire instrumentant, le présent acte.

Signé: S. Arvieux et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg AC, le 27 mai 2008. LAC/2008/21132. - Reçu soixante-deux euros cinquante cents (Eur 0,5% = 62,50).

Le receveur (signé): Francis SANDT.

POUR COPIE CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 juin 2008.

Martine SCHAEFFER.

Référence de publication: 2008071179/5770/515.

(080080386) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2008.

InvestCo Belgian Cable 1 S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 1.755.150,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 79.448.

En date du 29 avril 2008, Philippe Salpetier, avec adresse au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, a démissionné de son mandat de gérant avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 mai 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008070094/581/14.

Enregistré à Luxembourg, le 27 mai 2008, réf. LSO-CQ07325. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080078823) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2008.

Pax-Media S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1251 Luxembourg, 13, avenue du Bois.

R.C.S. Luxembourg B 85.856.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la Société

Signature

Référence de publication: 2008069965/1185/13.

Enregistré à Luxembourg, le 22 mai 2008, réf. LSO-CQ06087. - Reçu 22,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080078600) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2008.

AR-Lux S.à r.l. - Matériaux de Construction, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5740 Filsdorf, 16, Buchholzerweg.

R.C.S. Luxembourg B 57.251.

Le bilan arrêté au 31.12.2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Ehnen, le 27 mai 2008.

Pour AR-LUX SARL - MATERIAUX DE CONSTRUCTION

Fiduciaire Roger Linster

p. d. Viviane Roman

Référence de publication: 2008069851/598/15.

Enregistré à Luxembourg, le 26 mai 2008, réf. LSO-CQ07045. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080078861) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2008.

Banque Invik S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2324 Luxembourg, 7, avenue Jean-Pierre Pescatore.
R.C.S. Luxembourg B 29.962.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30.05.08.

Signature.

Référence de publication: 2008069856/1369/12.

Enregistré à Luxembourg, le 28 mai 2008, réf. LSO-CQ07912. - Reçu 86,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080078866) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2008.

Lisona-Lux, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5550 Remich, 22, rue de Macher.
R.C.S. Luxembourg B 116.854.

Le bilan arrêté au 31.12.2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Ehnen, le 27 mai 2008.

Pour LISONA-LUX SARL

Fiduciaire Roger Linster

p. d. Viviane Roman

Référence de publication: 2008069852/598/15.

Enregistré à Luxembourg, le 26 mai 2008, réf. LSO-CQ07049. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080078862) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2008.

Luxsteel Equipment & Trading S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5548 Remich, 11, rue Janglisbunn.
R.C.S. Luxembourg B 71.617.

Le bilan arrêté au 31.12.2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Ehnen, le 27 mai 2008.

Pour LUXSTEEL EQUIPMENT & TRADING SARL

Fiduciaire Roger Linster

p. d. Viviane Roman

Référence de publication: 2008069853/598/15.

Enregistré à Luxembourg, le 26 mai 2008, réf. LSO-CQ07046. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080078863) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2008.

UBS IB Co-Investment 2001 Holding S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 74, rue de Merl.
R.C.S. Luxembourg B 82.100.

Les comptes annuels au 31 décembre 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 juin 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008069857/723/12.

Enregistré à Luxembourg, le 28 mai 2008, réf. LSO-CQ07801. - Reçu 26,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080078820) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2008.

UBS IB Co-Investment 2001 Holding S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 74, rue de Merl.
R.C.S. Luxembourg B 82.100.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 juin 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008069858/723/12.

Enregistré à Luxembourg, le 28 mai 2008, réf. LSO-CQ07800. - Reçu 26,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(080078826) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2008.

L'Oranchello S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1945 Luxembourg, 4, rue de la Loge.
R.C.S. Luxembourg B 132.528.

Le bilan arrêté au 31.12.2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Ehnen, le 27 mai 2008.

Pour L'ORANCHELLO SARL

Fiduciaire Roger Linster

p. d. Viviane Roman

Référence de publication: 2008069849/598/15.

Enregistré à Luxembourg, le 26 mai 2008, réf. LSO-CQ07056. - Reçu 14,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(080078857) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2008.

Danyves, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5445 Schengen, 20, route du Vin.
R.C.S. Luxembourg B 50.992.

Le bilan arrêté au 31.12.2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Ehnen, le 27 mai 2008.

Pour DANYVES SARL

Fiduciaire Roger Linster

p. d. Viviane Roman

Référence de publication: 2008069850/598/15.

Enregistré à Luxembourg, le 26 mai 2008, réf. LSO-CQ07040. - Reçu 14,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(080078859) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2008.

HSB S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R.C.S. Luxembourg B 104.866.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 25 avril 2008

- Les démissions des sociétés DMC Sarl, Société à Responsabilité Limitée de droit luxembourgeois, avec siège social au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg, EFFIGI Sarl, Société à Responsabilité Limitée de droit luxembourgeois, avec siège social au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg et LOUV Sarl, Société à Responsabilité Limitée de droit luxembourgeois, avec siège social au 23, avenue Monterey, L-2086 de leurs mandats d'Administrateurs sont acceptées.

- Monsieur Thierry SIMONIN, employé privé, demeurant professionnellement au 23, avenue Monterey, L-2086 LUXEMBOURG, Monsieur Philippe STANKO, employé privé, demeurant professionnellement au 23, avenue Monterey, L-2086 LUXEMBOURG et Madame Nicole THIRION, employée privée, demeurant professionnellement au 23, avenue

Monterey, L-2086 LUXEMBOURG sont nommés nouveaux Administrateurs en leur remplacement. Leur mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2010.

Luxembourg, 25 avril 2008.
Certifié sincère et conforme
HSH S.A.
Signature / Signature
Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2008070125/795/24.

Enregistré à Luxembourg, le 29 mai 2008, réf. LSO-CQ08077. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080078506) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2008.

Hutchison Ports Investments S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1728 Luxembourg, 7, rue du Marché-aux-Herbes.

R.C.S. Luxembourg B 78.743.

L'adresse exacte du gérant Monsieur Christian Nicolas Roger SALBAING est la suivante: 8, Hester Road, Battersea, Albion Riverside, SW 114 AW, Londres, Royaume-Uni.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 mai 2008.

Signature.

Luxembourg, le 13 mai 2008

Référence de publication: 2008070096/1611/15.

Enregistré à Luxembourg, le 27 mai 2008, réf. LSO-CQ07320. - Reçu 18,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080078819) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2008.

Lina Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 67.109.

Extrait des résolutions prises lors de la réunion du conseil d'administration tenue en date du 28 avril 2008

Le Conseil d'administration accepte la démission de Monsieur Massimo Gilotti, employé privé, avec adresse professionnelle 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg.

Le Conseil d'administration coopte en remplacement Monsieur Gilles Jacquet, employé privé, avec adresse professionnelle 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg.

Le Conseil d'Administration soumettra cette cooptation à l'assemblée générale, lors de sa première réunion pour qu'elle procède à l'élection définitive.

Le Conseil d'Administration se compose dès lors comme suit:

- Lux Business Management Sàrl, ayant son siège social 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg.
- Lux Konzern Sàrl, ayant son siège social 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg.
- Monsieur Gilles Jacquet, employé privé, avec adresse professionnelle 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg.

Luxembourg, le 28 avril 2008.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2008070118/655/25.

Enregistré à Luxembourg, le 16 mai 2008, réf. LSO-CQ03939. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080078683) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2008.

LSF5 Buffalo Investments S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 416.875,00.**

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7, rue Robert Stümper.
R.C.S. Luxembourg B 117.059.

Le siège social de l'associé suivant a changé et se trouve à présent au:
Lone Star Capital Investments S.à r.l., 7, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 mai 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008069950/8901/14.

Enregistré à Luxembourg, le 28 mai 2008, réf. LSO-CQ07813. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080078672) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2008.

Nippon Capital TMK Investments S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 1.342.000,00.**

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7, rue Robert Stümper.
R.C.S. Luxembourg B 90.991.

Le siège social de l'associé et l'adresse professionnelle du gérant suivant a changé et se trouve à présent au:

Associé:

Lone Star Capital Investments S.à r.l., 7, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg

Gérant:

Philippe Detournay, 7, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 mai 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008069941/8901/17.

Enregistré à Luxembourg, le 28 mai 2008, réf. LSO-CQ07830. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080078581) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2008.

LSF4 Mega Investments II S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 223.250,00.**

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7, rue Robert Stümper.
R.C.S. Luxembourg B 125.868.

Le siège social de l'associé suivant a changé et se trouve à présent au:
Lone Star Capital Investments S.à r.l., 7, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 mai 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008069940/8901/14.

Enregistré à Luxembourg, le 28 mai 2008, réf. LSO-CQ07832. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080078572) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2008.

Dakumo Holding S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R.C.S. Luxembourg B 58.141.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 2 mai 2008

- Les mandats d'Administrateur de Madame Céline BONVALET, employée privée, demeurant professionnellement au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg, de Madame Betty PRUDHOMME, employée privée, demeurant professionnellement au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg et de Monsieur Olivier OUDIN, employé privé, demeurant

professionnellement au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg sont reconduits pour une nouvelle période statutaire de six ans. Ils viendront à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2014.

- Le mandat de Commissaire aux Comptes de la société FIN-CONTROLE S.A., Société Anonyme, ayant son siège social au 26, rue Louvigny, L-1946 Luxembourg est reconduit pour une nouvelle période statutaire de six ans. Il viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2014.

Fait à Luxembourg, le 2 mai 2008.

Certifié sincère et conforme

DAKUMO HOLDING S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2008070130/795/23.

Enregistré à Luxembourg, le 29 mai 2008, réf. LSO-CQ08075. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080078496) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2008.

Beim Kabouter Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5495 Wintrange, 16, am Pesch.

R.C.S. Luxembourg B 124.104.

Le bilan arrêté au 31.12.2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Ehnen, le 27 mai 2008.

Pour BEIM KABOUTER SARL

Fiduciaire Roger Linster

p. d. Viviane Roman

Référence de publication: 2008070140/598/15.

Enregistré à Luxembourg, le 26 mai 2008, réf. LSO-CQ07050. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080078850) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2008.

Koremar, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 38.842.

Constituée par-devant Maître Gérard LECUIT, notaire alors de résidence à Mersch, maintenant à Luxembourg, en date du 6 décembre 1991, acte publié au Mémorial C n ° 210 du 19 mai 1992. Le capital a été converti en EURO par acte sous seing privé le 21 décembre 2001, dont un avis a été publié au Mémorial C n ° 749 du 16 mai 2002.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour KOREMAR

Fortis Intertrust (Luxembourg) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2008070175/29/17.

Enregistré à Luxembourg, le 29 mai 2008, réf. LSO-CQ08325. - Reçu 20,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080079127) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2008.

Egon Re, Société Anonyme.

Siège social: L-1651 Luxembourg, 11, avenue Guillaume.

R.C.S. Luxembourg B 73.799.

- Monsieur Marc LIMPENS est nommé Président du Conseil d'Administration. Ce dernier assumera cette fonction pendant la durée de son mandat (jusque l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2014).

Le 09/05/2008.

Certifié sincère et conforme

EGON RE

M. LIMPENS / C. SCHLESSER

Administrateur et Président du Conseil / Administrateur

Référence de publication: 2008070127/795/16.

Enregistré à Luxembourg, le 29 mai 2008, réf. LSO-CQ08076. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080078503) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2008.

Whysol S.A., Société Anonyme Unipersonnelle.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 136.903.

Extrait des résolutions prises lors de la réunion du conseil d'administration tenue en date du 28 avril 2008

Le Conseil d'administration accepte la démission de Monsieur Massimo Gilotti, employé privé, avec adresse professionnelle 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg.

Le Conseil d'administration coopte en remplacement Monsieur Gilles Jacquet, employé privé, avec adresse professionnelle 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg.

Le Conseil d'Administration soumettra cette cooptation à l'assemblée générale, lors de sa première réunion pour qu'elle procède à l'élection définitive.

Le Conseil d'Administration se compose dès lors comme suit:

- Lux Business Management Sàrl, ayant son siège social 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg.
- Lux Konzern Sàrl, ayant son siège social 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg.
- Monsieur Gilles Jacquet, employé privé, avec adresse professionnelle 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg.

Luxembourg, le 28 avril 2008.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2008070120/655/25.

Enregistré à Luxembourg, le 16 mai 2008, réf. LSO-CQ03957. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080078691) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2008.

Malmén Holdings s.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.

R.C.S. Luxembourg B 101.905.

EXTRAIT

En date du 20 mai 2008, l'Associé unique a pris les résolutions suivantes:

- La démission de Roeland P. Pels, en tant que gérant, est acceptée avec effet immédiat.
- Frank Walenta, avec adresse professionnelle au 12, rue Léon Thyès, L-2636 Luxembourg, est élu nouveau gérant de la société avec effet immédiat et ce pour une durée indéterminée.

Luxembourg, le 20 mai 2008.

Pour extrait conforme

Bart Zech

Référence de publication: 2008069959/724/18.

Enregistré à Luxembourg, le 29 mai 2008, réf. LSO-CQ08153. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080078998) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2008.

Stadtspark 2.3 S.C.S., Société en Commandite simple.

Siège social: L-8070 Bertrange, 10, rue des Mérovingiens, Z.I. Bourmicht.
R.C.S. Luxembourg B 135.215.

Extrait informatif concernant le Siège Social de la Société

Lors du conseil communal de Bertrange il a été décidé de doter d'une dénomination les rues de la zone industrielle dite «ZI Bourmicht».

De ce fait, le Siège Social de la Société est désormais comme suit:

10, rue des Mérovingiens, L-8070 Bertrange

Luxembourg, le 29 avril 2008.

Signature

Mandataire

Référence de publication: 2008069918/710/17.

Enregistré à Luxembourg, le 19 mai 2008, réf. LSO-CQ04236. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080078475) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2008.

Stadtspark 2.5 S.C.S., Société en Commandite simple.

Siège social: L-8070 Bertrange, 10, rue des Mérovingiens, Z.I. Bourmicht.
R.C.S. Luxembourg B 135.217.

Extrait informatif concernant le Siège Social de la Société

Lors du conseil communal de Bertrange il a été décidé de doter d'une dénomination les rues de la zone industrielle dite «ZI Bourmicht».

De ce fait, le Siège Social de la Société est désormais comme suit:

10, rue des Mérovingiens, L-8070 Bertrange

Luxembourg, le 29 avril 2008.

Signature

Mandataire

Référence de publication: 2008069917/710/17.

Enregistré à Luxembourg, le 19 mai 2008, réf. LSO-CQ04237. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080078472) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2008.

First State European Diversified Infrastructure S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: AUD 35.000,00.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.
R.C.S. Luxembourg B 134.314.

In the year two thousand and eight, on the sixteenth of May.

Before Us Maître Martine SCHAEFFER, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

CFSPAI Malta Co Limited, a company incorporated and organised under the laws of Malta, having its registered office at Level 3, Strand Towers, 36 The Strand, Sliema, SLM 1022, Malta, registered with the Companies Registry of Malta under number C 41267,

in its capacity of sole shareholder (the Sole Shareholder) of First State European Diversified Infrastructure S. à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée), incorporated and organised under the laws of Luxembourg, with registered office at 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 134.314, incorporated on 27 November 2007 pursuant to a notarial deed of Maître Martine Schaeffer, notary residing in Luxembourg, published on 11 January 2008 in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations under number 83 (the "Company"),

here represented by Catherine Pogorzelski, Avocat à la Cour, residing professionally in Luxembourg, by virtue of a proxy given in Malta on 14 May 2008.

Such proxy, after having signed "ne varietur" by the undersigned notary and the proxyholder acting on behalf of the appearing party, shall remain attached to the present deed for the purpose of registration.

The appearing party, represented as stated here above, has requested the undersigned notary to record the following:

- I. CFSPAI Malta Co Limited is the Sole Shareholder of the Company;
- II. The thirty-five thousand (35,000) shares of the Company with a par value of one Australian Dollar (AUD 1.-) each, representing the entire share capital of the Company are represented;
- III. The agenda of the meeting is as follows:
 1. Amendment of the accounting year of the Company.
 2. Amendment of article 17 of the articles of association of the Company to reflect item 1 of the agenda.
- IV. After having carefully considered the agenda of the meeting, the Sole Shareholder has taken the following resolutions:

First resolution

The Sole Shareholder resolves to modify the accounting year of the Company which will begin on 1 July of each year and will terminate on 30 June of the following year.

The Sole Shareholder therefore resolves that the accounting year of the Company that started on 1 January 2008 shall close on 30 June 2008 rather than on 31 December 2008.

Second resolution

As a consequence of the above resolution, the Sole Shareholder resolves to amend article 17, first paragraph, of the articles of association of the Company, so that it shall henceforth read as follows:

"17.1. The accounting year of the Company will begin on 1 July of each year and will terminate on 30 June of the following year".

Estimated costs

The aggregate amount of costs, expenditures, remunerations or expenses, in any form whatsoever, which are to be borne by the Company or which shall be charged to the Company by reason of this deed, are estimated at approximately one thousand euro (EUR 1,000).

There being no further business, the meeting is adjourned.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that at the request of the appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version. At the request of the appearing party, in case of discrepancies between the English version and the French version, the English version will prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of the deed.

The document having been read to the proxyholder acting on behalf of the appearing party, the proxyholder signed together with the notary, the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

En l'an deux mille huit, le seize mai.

Par-devant Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg.

A COMPARU:

CFSPAI Malta Co Limited, une société à responsabilité limitée, constituée et régie par les lois de Malte, ayant son siège social au Level 3, Strand Towers, 36 The Strand, Sliema, SLM 1022, Malte, immatriculée au Registre du Commerce de Malte sous le numéro C 41267,

en sa capacité d'associé unique (l'Associé Unique) de First State European Diversified Infrastructure S.à r.l., une société à responsabilité limitée, constituée et régie par les lois du Luxembourg, ayant son siège social au 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 134.314, constituée le 27 novembre 2007 en vertu d'un acte notarié de Maître Martine Schaeffer, publié le 11 janvier 2008 au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations sous le numéro 83 (la «Société»),

représentée ci-après par Catherine Pogorzelski, /Avocat à la Cour, résidant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration accordée à Malte le 14 mai 2008.

Ladite procuration, après avoir été signée «ne varietur» par le notaire soussigné et le mandataire agissant pour le compte de la partie comparante, sera annexée au présent acte pour les besoins de l'enregistrement.

La partie comparante, représentée comme décrit ci-dessus, a requis le notaire soussigné d'acter ce qui suit:

- I. CFSPAI Malta Co Limited est l'Associé Unique de la Société;
- II. Les trente-cinq mille (35.000) parts sociales de la Société d'une valeur comptable de un dollar australien (AUD 1) chacune, représentant la totalité du capital social de la Société sont représentées;
- III. L'agenda de l'assemblée est le suivant:
 1. Changement de l'exercice social de la société.
 2. Modification de l'article 17 des statuts de la Société pour refléter le premier point de l'ordre du jour.
- IV. Après avoir considéré avec attention ce qui précède,

l'Associé Unique a pris les décisions suivantes:

Première décision

L'Associé Unique décide de changer l'exercice social de la Société lequel commencera le 1^{er} juillet de chaque année et se terminera le 30 juin de l'année suivante.

L'Associé Unique décide en conséquence que l'année sociale de la Société qui a commencé le 1^{er} janvier 2008 se termine le 30 juin 2008 au lieu du 31 décembre 2008.

Deuxième décision

En conséquence de la décision qui précède, l'Associé Unique décide de modifier l'article 17, premier paragraphe, des statuts de la Société, de sorte qu'il ait désormais la teneur suivante:

«17.1. L'exercice social de la Société commencera le 1^{er} juillet de chaque année et se terminera le 30 juin de l'année suivante.»

Evaluation des frais

Le montant total des frais, charges, rémunérations ou dépenses, sous toute forme qu'ils soient, qui incombent à la Société ou qui seront facturés à la Société en raison du présent acte, sont estimés approximativement à mille euros (EUR 1.000).

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, l'assemblée est close.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle anglais, déclare qu'à la requête de la partie comparante, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une version française. A la requête de la partie comparante, en cas de divergence entre la version en anglais et la version en français, la version en anglais va prévaloir.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête du présent acte.

Le document ayant été lu au mandataire agissant pour le compte de la partie comparante, le mandataire a signé le présent acte original avec le notaire.

Signé: C. Pogorzelski et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg, A.C., le 22 mai 2008, LAC/2008/20554. — Reçu douze euros (12.- €).

Le Receveur ff. (signé): Franck Schneider.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 mai 2008.

Martine SCHAEFFER.

Référence de publication: 2008071126/5770/106.

(080080076) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2008.

Avantag International S.a., Société Anonyme.

Siège social: L-2730 Luxembourg, 67, rue Michel Welter.

R.C.S. Luxembourg B 50.849.

Extrait du PV de la réunion du conseil d'administration tenue en date du 20 mai 2008

Le conseil d'administration de la société, actuellement en vigueur, a décidé de fixer le siège social de la société AVANTAG INTERNATIONAL SA au 67, rue Michel Welter.

Signature.

Référence de publication: 2008069935/1137/13.

Enregistré à Luxembourg, le 29 mai 2008, réf. LSO-CQ08128. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080079091) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2008.

ImmoFin Lux S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2730 Luxembourg, 67, rue Michel Welter.

R.C.S. Luxembourg B 56.495.

—
Extrait du PV de la réunion du conseil d'administration tenue en date du 20 mai 2008

Le conseil d'administration de la société, actuellement en vigueur, a décidé de fixer le siège social de la société IMMOFIN LUX S.A. au 67, rue Michel Welter.

Signature.

Référence de publication: 2008069934/1137/13.

Enregistré à Luxembourg, le 29 mai 2008, réf. LSO-CQ08132. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080079092) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2008.

LSF5 Pool III Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 39.250,00.**

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 122.233.

—
Le siège social de l'associé unique et des gérants suivants ont changé et se trouvent à présent au:

Associé:

Lone Star Capital Investments S.à r.l., 7, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg

Gérant A:

Philippe Detournay, 7, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg

Gérant B:

Philippe Jusseau, 7, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 mai 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008069938/8901/19.

Enregistré à Luxembourg, le 28 mai 2008, réf. LSO-CQ07839. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080078556) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2008.

Lamint S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2180 Luxembourg, 5, rue Jean Monnet.

R.C.S. Luxembourg B 44.462.

—
Par décision du Conseil d'Administration du 20 mai 2008 de la société, il a été décidé:

- De transférer le siège social de la société de la Société de son adresse 19/21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg au 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg avec effet au 1^{er} juin 2008.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE S.A., Société Anonyme

Agent Administratif

Signatures

Référence de publication: 2008069922/24/16.

Enregistré à Luxembourg, le 29 mai 2008, réf. LSO-CQ08151. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080078502) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2008.

Stadtspark 1.0 S.C.S., Société en Commandite simple.

Siège social: L-8070 Bertrange, 10, rue des Mérovingiens, Z.I. Bourmicht.
R.C.S. Luxembourg B 135.208.

—
Extrait informatif concernant le Siège Social de la Société

Lors du conseil communal de Bertrange il a été décidé de doter d'une dénomination les rues de la zone industrielle dite «ZI Bourmicht».

De ce fait, le Siège Social de la Société est désormais comme suit:

10, rue des Mérovingiens, L-8070 Bertrange

Luxembourg, le 29 avril 2008.

Signature

Mandataire

Référence de publication: 2008069921/710/17.

Enregistré à Luxembourg, le 19 mai 2008, réf. LSO-CQ04229. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080078489) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2008.

Logica Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8070 Bertrange, 7, Zone d'Activités Bourmicht.
R.C.S. Luxembourg B 35.212.

—
Extrait des décisions prises lors de la réunion du conseil d'administration tenue en date du 8 mai 2008

Les membres du conseil d'administration ont décidé d'accepter la démission de Madame Catherine GAUDOIN de son mandat d'administrateur datée du 7 mai 2008.

Pour extrait conforme

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2008070123/1729/15.

Enregistré à Luxembourg, le 30 mai 2008, réf. LSO-CQ08574. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080078566) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2008.

Tiffin S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8070 Bertrange, 10, rue des Mérovingiens, Z.I. Bourmicht.
R.C.S. Luxembourg B 101.053.

—
Extrait informatif concernant le Siège Social de la Société

Lors du conseil communal de Bertrange il a été décidé de doter d'une dénomination les rues de la zone industrielle dite «ZI Bourmicht».

De ce fait, le Siège Social de la Société est désormais comme suit:

10, rue des Mérovingiens, L-8070 Bertrange

Luxembourg, le 5 mai 2008.

Signature

Mandataire

Référence de publication: 2008069916/710/17.

Enregistré à Luxembourg, le 19 mai 2008, réf. LSO-CQ04204. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080078469) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2008.

Opus GP Sàrl, Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: L-8070 Bertrange, 10, rue des Mérovingiens, Z.I. Bourmicht.
R.C.S. Luxembourg B 130.580.

Extrait informatif concernant le Siège Social de la Société

Lors du conseil communal de Bertrange il a été décidé de doter d'une dénomination les rues de la zone industrielle dite «ZI Bourmicht».

De ce fait, le Siège Social de la Société est désormais comme suit:

10, rue des Mérovingiens, L-8070 Bertrange

Luxembourg, le 29 avril 2008.

Signature

Mandataire

Référence de publication: 2008069915/710/17.

Enregistré à Luxembourg, le 19 mai 2008, réf. LSO-CQ04207. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080078462) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2008.

LSF JRPI Investments S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 856.250,00.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7, rue Robert Stümper.
R.C.S. Luxembourg B 129.121.

Le siège social de l'associé suivant a changé et se trouve à présent au:

Lone Star Capital Investments S.à r.l., 7, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 mai 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008069942/8901/14.

Enregistré à Luxembourg, le 28 mai 2008, réf. LSO-CQ07827. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080078587) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2008.

AIG European Real Estate Finance S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8070 Bertrange, 10, rue des Mérovingiens, Z.I. Bourmicht.
R.C.S. Luxembourg B 89.614.

Extrait informatif concernant le Siège Social de la Société

Lors du conseil communal de Bertrange il a été décidé de doter d'une dénomination les rues de la zone industrielle dite «ZI Bourmicht».

De ce fait, le Siège Social de la Société est désormais comme suit:

10, rue des Mérovingiens, L-8070 Bertrange

Luxembourg, le 29 avril 2008.

Signature

Mandataire

Référence de publication: 2008069914/710/17.

Enregistré à Luxembourg, le 19 mai 2008, réf. LSO-CQ04171. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080078459) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2008.

AIG Europe II Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8070 Bertrange, 10, rue des Mérovingiens, Z.I. Bourmicht.
R.C.S. Luxembourg B 130.078.

Extrait informatif concernant le Siège Social de la Société

Lors du conseil communal de Bertrange il a été décidé de doter d'une dénomination les rues de la zone industrielle dite «ZI Bourmicht».

72720

De ce fait, le Siège Social de la Société est désormais comme suit:

10, rue des Mérovingiens, L-8070 Bertrange

Luxembourg, le 29 avril 2008.

Signature

Mandataire

Référence de publication: 2008069913/710/17.

Enregistré à Luxembourg, le 19 mai 2008, réf. LSO-CQ04193. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080078455) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2008.

Stadtpark 2.4 S.C.S., Société en Commandite simple.

Siège social: L-8070 Bertrange, 10, rue des Mérovingiens, Z.I. Bourmicht.

R.C.S. Luxembourg B 135.216.

Extrait informatif concernant le Siège Social de la Société

Lors du conseil communal de Bertrange il a été décidé de doter d'une dénomination les rues de la zone industrielle dite «ZI Bourmicht».

De ce fait, le Siège Social de la Société est désormais comme suit:

10, rue des Mérovingiens, L-8070 Bertrange

Luxembourg, le 29 avril 2008.

Signature

Mandataire

Référence de publication: 2008069912/710/17.

Enregistré à Luxembourg, le 19 mai 2008, réf. LSO-CQ04239. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080078452) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2008.

Ata Properties S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faiënerie.

R.C.S. Luxembourg B 137.856.

EXTRAIT

Le 11 mars 2008 le conseil d'administration de la Société a décidé de transférer avec effet immédiat le siège social de la Société de son adresse actuelle L-1724 Luxembourg, 35, boulevard du Prince Henri vers L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faiënerie.

Le conseil d'administration a également décidé de nommer Monsieur Hermanns-Engel Karl-Joseph, demeurant à D-32429 Minden, Haldenweg 21, président du conseil d'administration, conformément aux dispositions de l'article 64(2) de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

Pour extrait sincère et conforme

Pour réquisition et publication

ATA Properties S.A.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2008069923/5499/21.

Enregistré à Luxembourg, le 26 mai 2008, réf. LSO-CQ07121. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080078534) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2008.
